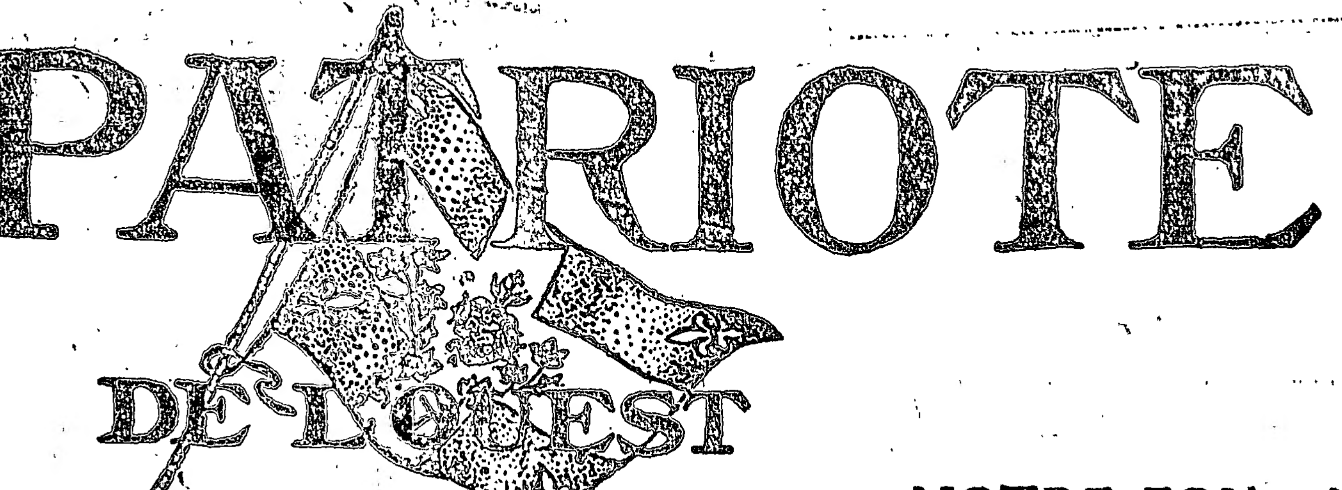
Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964
Abonnement:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année 2-705 PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 14 février, 1923 No. 50

En route pour Prince-Albert

Dans une semaine aujourd'hui, notre Convention battra son plein. Au moment où ce numéro de notre journal parviendra dans nos centres franco-canadiens, les délégués seront à la veille de se mettre en route pour Prince-Albert. Il reste donc peu à dire sur l'événement qui se prépare.

Ce que nous en avons dit ces dernières semaines montre suffisamment l'importance des questions qui y seront discutées. Les nombreuses résolutions reçues de tous côtés, qu'on a pu lire dans nos colonnes — nous en publions encore de nouvelles dans ce numéro — témoignent du vif intérêt que prennent les nôtres à la grande cause de l'éducation et à notre survivance française. On peut donc s'attendre à des échanges de vues et à des discussions bien au point sur tous les graves problèmes de l'heure.

S. G. Mgr Mathieu et S. G. Mgr Prud'homme, tous les deux dans l'Est depuis un mois, sont maintenant en route pour leurs villes épiscopales respectives; ils seront les deux principaux orateurs du Congrès. S. G. Mgr Charlebois, le vaillant évêque-missionnaire du Pas, sera aussi des nôtres. S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a aussi le désir de participer à nos fêtes, si des devoirs pressants ne viennent pas contrecarrer son projet. De sorte qu'aucune de nos conventions encore n'aura été honorée de la présence de tant de membres de l'épiscopat.

Les deux provinces soeurs de l'Ouest seront brillamment représentées. Nous avons déjà dit que M. l'abbé J. Ad. Sabourin, chancelier de l'archevêché de Saint-Boniface, était le délégué officiel de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba; il sera probablement accompagné d'un autre compatriote. L'Alberta, de son côté, nous envoie deux représentants distingués dans la personne de l'honorable P. E. Lessard, ancien ministre provincial, et de M. L. A. Giroux, avocat d'Edmonton.

Nos prêtres colonisateurs de l'Ouest seront là au complet: M. l'abbé L. P. Gravel et le R. P. J. B. Boyer, de la Saskatchewan; M. l'abbé J. M. Boucher, de l'Alberta; M. l'abbé J. A. Normandeau, du Manitoba. Nous aurons aussi M. J. E. Laforce, de Boston.

Nous espérons que l'honorable J. M. Uhrich, notre sympathique secrétaire provincial, trouvera le moyen de dérober quelques heures aux travaux de la session pour venir nous adresser la parole à la séance d'ouverture.

Rarement pareille occasion se sera présentée, pour un bon nombre des nôtres, d'entendre des orateurs de renom et d'assister à des débats passionnants dans leur propre langue. C'est une chance que ne devraient pas manquer surtout les Franco-Canadiens du nord de la province, qui peuvent venir à Prince-Albert sans trop de frais ni de dérangements.

Le programme a été combiné de façon à ménager les forces et à satisfaire les goûts de chacun. La bonne gaieté française ne sera pas oubliée et les joyeux refrains canadiens seront à l'ordre du jour pendant toute la durée de la convention. Une séance dramatique et musicale d'un réel cachet artistique, en même temps que tout à fait appropriée à la circonstance, couronnera nos trois journées françaises. Ce sera une autre occasion unique d'assister à une brillante représentation qui fera certainement époque dans la province.

Les Franco-Canadiens de Prince-Albert et le Comité Exécutif de l'A. C. F. C. n'ont rien épargné pour assurer le succès de la Convention, et ils entendent poursuivre leurs efforts jusqu'à la dernière minute. Aux délégués maintenant de faire leur devoir en venant nombreux et dans les dispositions voulues pour recueillir tous les fruits du Congrès: pleins de bonne volonté pour accorder l'utile et entière coopération qu'on attend d'eux, faisant confiance aux chefs qui vont leur donner des conseils et des directions.

A tous les personnages distingués, à tous les visiteurs, à tous les membres de l'A. C. F. C. à la veille de se mettre en route pour Prince-Albert, nous adressons d'avance un fraternel salut, en les assurant d'une cordiale bienvenue au milieu de nous.

Donatien Frémont.

Un aveu de faiblesse

Il y a au Canada une organisation qui s'appelle le Conseil National d'Education et dont les officiers et les membres appartiennent à toutes les provinces du Dominion. On se rappelle peut-être que ce Conseil a tenu sa première conférence à Winnipeg, au mois d'octobre 1919. Cette conférence avait pour but d'étudier les moyens de développer l'esprit civique et le patriotisme à l'école. On se rappelle, sans doute, la magnifique leçon que le R. P. MacMahon, S.J., recteur du collège des Jésuites de Régina, donna aux membres de cette organisation au sujet de l'enseignement religieux et des bons effets qu'a cet enseignement dans les écoles catholiques, pour la formation de citoyens intègres, dévoués et patriotes. Il faut dire que les déclarations courageuses du savant jésuite avaient été bien accueillies par ses auditeurs protestants, surtout par ceux d'entre eux qui regrettent l'absence d'enseignement religieux dans les écoles publiques et qui ont pu constater les désastreux effets de cet état de choses.

Il est consolant de constater que les bonnes idées font leur chemin. Voici que le Conseil National d'Education est à organiser une seconde conférence nationale sur le même sujet. Cette conférence aura lieu à Toronto au mois d'avril prochain. Or, dans les circulaires qu'il a publiées pour exposer le but de la conférence, le Conseil National déclare en termes non équivoques que la plus grande lacune du système scolaire du Canada anglais, c'est le manque d'idéal, le manque d'esprit religieux, l'absence d'esprit chrétien. Ces éducateurs sont unanimes à reconnaître qu'une telle éducation ne forme que des citoyens égoïstes, uniquement préoccupés de leurs intérêts matériels et peu enclins à la générosité, au dévouement, au patriotisme.

On trouvera dans une autre colonne quelques passages des deux premières circulaires du Conseil National. Qu'il nous suffise de transcrire ici le but de la Convention d'avril prochain, tel que formulé par le comité d'organisation.

1. "Cette convention se propose d'attirer l'attention du public sur la nécessité d'introduire plus d'idéal et de spiritualité dans l'éducation, étant donné que les systèmes d'éducation purement matériels que nous suivons maintenant développent trop l'ambition de la richesse et aboutissent à la destruction de la civilisation.

2. "Cette convention a pour but de faire comprendre dans tout le pays que l'éducation est un moyen qui nous met en état de retirer de la vie tout le profit qu'on en peut tirer et que ce n'est pas seulement un moyen de gagner le pain quotidien. Cette convention s'efforcera de démontrer la nécessité de rétablir une échelle des valeurs plus conforme à la vérité, et cherchera à réformer le système d'éducation actuel qui attache trop d'importance au côté matériel de la vie et néglige presque entièrement le côté spirituel."

Voilà un aveu qu'il est bon de recueillir. C'est la condamnation de l'école neutre areligieuse et trop utilitaire, par l'élite des éducateurs protestants de tout le pays. Espérons que leur appel sera entendu et compris de la masse de leurs compatriotes, de ceux surtout qui voudraient faire disparaître de notre système scolaire le peu de religion qui y reste, ainsi que la langue française, le lien qui nous rattache à nos traditions, à notre idéal national, à notre religion.

Si le Conseil National d'Education veut voir régner plus d'idéal et plus d'esprit chrétien, dans les écoles du pays, qu'il tâche d'abord de faire cesser la persécution constante des écoles séparées, où l'on a toujours appliqué le programme qu'il veut introduire dans les écoles neutres du Canada. Qu'il s'efforce aussi de faire cesser la persécution qui sévit contre la langue française, conservatrice d'idéal et d'esprit chrétien. Si le Conseil National d'Education veut s'employer à cette tâche, il fera oeuvre utile et nous ne lui marchanderons pas nos félicitations et notre appui.

PAUL SAUVE

AUX DELEGUES

Tous les Franco-Canadiens qui viennent à la Convention comme délégués soit de leur district scolaire, soit de leur cercle local de l'A. C. F. C. doivent être porteurs de lettres de créance signées par le président et le secrétaire de ces organisations. Ces lettres de créance devront être présentées avant l'ouverture du Congrès.

Là où dix délégués au moins prennent le train ensemble pour Prince-Albert, ils ont droit à un tarif spécial, du moment qu'ils en font la demande à l'agent de la gare. Leur billet aller et retour leur sera délivré pour le prix d'un billet et demi simple.

Simples Notes

NUMERO SPECIAL

La semaine prochaine, à l'occasion du Congrès, *le Patriote de l'Ouest* publiera un numéro spécial de seize pages, dont huit seront imprimées sur papier glacé et abondamment illustrées.

Ce *numéro paraitra le soir de la* première journée de la Convention. Il sera vendu à la porte de la salle paroissiale, où se tiendront les séances, et adressé à tous nos abonnés.

SANTÉ PUBLIQUE

La création d'un ministère de la santé publique, annoncée dans le discours du trône à la législature de la Saskatchewan, est assurée de l'approbation unanime. Le gouvernement de Régina comprend que l'un de ses premiers devoirs est de travailler à préserver et à prolonger la bonne santé de notre population. Ce n'est pas le travail qui va manquer au nouveau département. Un rapport publié il y a quelques mois nous révélait un état de choses lamentable sur les ravages de la tuberculose dans la province et concluait à la nécessité d'un second sanatorium. Cette terrible maladie à elle seule exige une attention sérieuse de la part des pouvoirs publics et l'organisation d'une campagne suivie d'éducation.

LE TAXI DE LA MARNE AUX INVALIDES

Le 7 septembre 1914, sur l'ordre du général Galliéni, gouverneur militaire de Paris, tous les taxis de la capitale étaient brusquement réquisitionnés. Au nombre de 1.200, ils étaient amenés jusqu'à Gagny, d'où ils repartaient au milieu de la nuit, emportant les hommes de la 7ème division, placés en réserve. Et malgré mille difficultés résultant d'un lourd chargement et d'un parcours dans l'obscurité par des chemins inconnus, les voitures pouvaient, le 8 septembre au jour, amener à pied d'oeuvre, au sud de Nanteuil-le-Haudoin, cinq bataillons des 103e et 104e d'infanterie, qui intervenaient aussitôt très utilement dans la bataille de l'Ourcq.

C'est un de ces glorieux taxis, qui est entré dernièrement aux Invalides pour y rejoindre les autres reliques de la grande guerre.

L'ENFANT POSTAL

L'histoire s'est passée en Angleterre et nous revient par la voie d'un journal français.

Une maman qui ne pouvait accompagner son petit garçon à une fête demanda à la poste de la tirer de ce mauvais pas. Un messager fut délégué, prit en charge le colis humain, et, pour le prix de 6 pences par mille, conduisit l'enfant à destination, par les routes du comté.

Au retour, la mère signa l'accusé de bonne réception dans le carnet de la poste.

Mais, répétons-le, l'histoire se passa en Angleterre....

Les médecins sont pour le controle

Ils condamnent formellement le système actuel de prohibition

La majorité des médecins de la Saskatchewan sont en faveur d'une forme quelconque de contrôle gouvernemental des liqueurs pour remplacer le système actuel de prohibition, d'après ce que nous apprend le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Saskatchewan.

Il y a plus de deux ans, on a fait circuler un questionnaire parmi les 500 docteurs de la province. On leur demandait s'ils étaient en faveur du système actuel de prohibition, s'ils préconisaient un retour à l'ancien système des bars et s'ils avaient quelques changements à recommander à la suite de l'expérience *de la prohibition*.

Auprès du gouvernement

Une députation du Collège des Médecins et Chirurgiens se rendit auprès de l'honorable Martin, alors chef du gouvernement provincial, et l'avisa du résultat du questionnaire. Aucune information ne fut alors *donnée au public, car* on n'avait d'autre but que de faire connaitre au gouvernement les opinions de la profession médicale. Récemment on a décidé de rendre publique l'opinion médicale sur ce sujet.

Rapport officiel

Le résultat du référendum est donné comme suit dans le rapport annuel du Collège des Médecins et Chirurgiens:

"Pendant les trois dernières années, la question de la méthode actuelle de distribution des préparations alcooliques a été très souvent discutée. A la suite d'un long débat sur le sujet en novembre 1920, il a été décidé d'envoyer un questionnaire à tous les médecins de la province, afin de demander leur opinion sur la meilleure méthode à adopter.

"Le résultat net de ce questionnaire a été donné au premier ministre de la province pour en faire l'usage qu'il voudrait.

"Environ 85 p.c. des médecins ayant répondu à l'enquête étaient en faveur de quelque forme de contrôle gouvernemental de la vente des préparations alcooliques et la plupart d'entre eux condamnaient en termes non équivoques la loi actuelle des liqueurs avec les conditions dégoûtantes qui l'accompagnent.

L'ivrognerie a augmenté

"On était généralement sous l'impression que l'ivrognerie n'avait pas seulement augmenté dans la province, mais qu'elle était devenue vicieuse et accompagnée d'un usage excessif d'autres drogues, que pour la première fois dans notre histoire l'ivrognerie parmi les femmes était devenue un fléau et contribuait à augmenter beaucoup les pratiques immorales de toutes sortes.

"Les médecins se rendent compte également que le respect de toutes les lois se perd généralement parmi la population de la province."

La Législature de Régina siège

Le discours du trône mentionne la création d'un ministère de la santé publique et des mesures pour enrayer la tuberculose.

Régina — La troisième session de la cinquième législature de la Saskatchewan s'est ouverte mercredi avec les formalités ordinaires. Le lieutenant-gouverneur Newland a donné lecture du discours du trône devant la Chambre au complet et les galeries remplies de visiteurs.

Le discours du trône

Le discours du trône rappelle l'état déplorable des affaires en Europe et sa répercussion sur la situation économique de la province. La récolte de 1922 a été abondante, *mais les cultivateurs subissent encore le contre-coup des difficultés des années précédentes et le gouvernement* a dû passer une bonne partie de son temps à essayer de trouver des règlements amicaux et mutuellement satisfaisants entre créanciers et débiteurs.

Une importante réduction a été effectuée sur les taux de transport des marchandises. Malheureusement cet avantage a été en grande partie annulé par l'augmentation des taux sur les lacs au moment de la période de la plus active du mouvement du blé.

Pas question du "Wheat Board"

Le discours du trône ne fait pas mention du projet de "Wheat Board" Le premier ministre a annoncé récemment que peu après l'ouverture de la Chambre il consulterait les députés au sujet de la demande faite par les organisations de fermiers de l'Ouest d'une commission obligatoire du blé pour l'écoulement de la récolte de 1923.

Un ministère de la santé publique

Parmi les principales matières de législation qui viendront devant la législature, il y a la création d'un ministère de la santé publique, la prévention et le traitement de la tuberculose, la revision de la loi des successions, la simplification et la diminution du coût de la procédure légale pour le recouvrement des dettes, la responsabilité des enfants pour le soin de leurs parents.

LE BANQUET DE LA CONVENTION

Le banquet de la Convention aura lieu jeudi midi à 1 h. à l'Hôtel Avenue (Avenue Centrale, en face l'Hôtel de Ville). Le prix des cartes est d'une piastre et demie. Les délégués feront bien de s'en procurer dès leur arrivée à Prince-Albert, mardi. Elles seront en vente à la salle des séances et aux bureaux du "Patriote". Bien que le comité ait retenu la salle la plus vaste de la ville, il craint *de se voir dans la nécessité* de refuser des convives. Les retardataires pourraient donc bien être désappointés. On peut retenir son billet dès maintenant en s'adressant à M. J. E. Morrier, président du Comité du Banquet.

Ce que veut la France

Une indemnité pour ses ruines et la sécurité pour l'avenir

Paris — M. Poincaré a fait dimanche soir la déclaration suivante au banquet de l'Association des journalistes républicains:

"L'Allemagne, par notre entrée dans la Rhur, a été conduite à nous montrer ce qu'elle aurait voulu nous cacher un peu plus longtemps; elle a été obligée de nous montrer ce qu'elle est réellement. Jamais jusqu'à présent ses gouvernements n'ont désiré sincèrement exécuter le traité; ils n'ont jamais voulu payer les réparations. Ils n'avaient qu'une idée, nous tromper et nous fatiguer.

"Quant à nous, que voulons-nous? Deux choses seulement, une indemnité pour nos ruines et être à l'abri des attaques futures. Ni dans la Ruhr ni sur le Rhin, nous ne cherchons autre chose. Mais ce que nous voulons, nous avons l'intention de l'obtenir. Nous ne céderons pas, mais le jour où les yeux de l'Allemagne s'ouvriront à la réalité, et qu'elle sera prête à faire d'honnêtes propositions, nous ne refuserons pas de les examiner.

"Nous les examinerons cependant, sans conditions préliminaires, sans rien abandonner contre des promesses, nous voulons des réalités.

"La restauration des régions dévastées est *en jeu, ou plutôt* l'avenir de la France, la paix de l'Europe; et cette paix, pour laquelle nous ne demandons pas un pouce de territoire allemand, cette paix dans laquelle nous cherchons seulement des réparations et notre sécurité, nous sommes résolus enfin à l'établir sur des fondations indestructibles."

Nouvelles de partout

LONDRES — Une dépêche de Berlin dit que deux soldats français et un allemand ont été tués dans une bagarre à Gelsenkirchen, dans la Ruhr, lorsque des soldats allemands ont arrêté une automobile contenant des soldats français.

ROME — Le premier anniversaire du couronnement du pape Pie XI a été célébré lundi par une messe pontificale dans la chapelle du Vatican. Le Souverain Pontife était présent, avec les cardinaux du Sacré Collège, les membres du corps diplomatique auprès du Saint-Siège et de nombreux prélats.

CUMBERLAND, C.A. — Une terrible explosion de grisou a eu lieu dans une mine de Dunsmuir. Cinquante mineurs y ont perdu la vie. C'est l'une des pires catastrophes minières qui se soient jamais vues dans l'île de Vancouver.

SHERBROOKE, P. Q. — Georges E. Denault, d'Asbestos, le candidat libéral victorieux aux élections provinciales dans le comté de Richmond, est mort le surlendemain de l'élection, sans avoir eu connaissance de son succès.

MONTREAL — Ernest Guimont, C. R. a été nommé au poste nouvellement créé de secrétaire général de la Banque d'Hochelaga. Il était chef du département légal de la banque depuis huit ans et donne des cours sur les transactions bancaires à l'école des Hautes Etudes Commerciales.

LONDRES — La princesse Mary, épouse du vicomte de Lascelles, a mis au monde un fils. L'événement suscite un vif intérêt en Angleterre.

CALGARY — Un incendie a détruit complètement la manufacture de la Great West Sadlery Co, causant des dommages estimés entre $250.000 et $300.000.

Les Cercles locaux utilisés comme coopératives d'achat

Une question intéressante qui sera discutée à la Convention — Un Franco-Canadien de Laflèche propose une commission provinciale pour l'achat du charbon et de la ficelle d'engerbage.

On nous communique la lettre suivante, adressée au secrétaire du cercle de l'A.C.F.C. de Laflèche:

Laflèche, Sask., 7 février 1923

Monsieur le Secrétaire du Cercle Jeanne d'Arc, A.C.F.C., Laflèche,

Cher Monsieur,

Je viens d'apprendre que M. Bourdy a été désigné pour parler à la Convention de Prince-Albert sur "Les cercles de l'A.C.F.C. utilisés comme coopératives d'achat", et je viens vous faire part de mon intention de parler de coopérative à notre prochaine assemblée. Mais, *comme le temps qui nous sépare de* la Convention est très limité, je vous prierais, monsieur le Secrétaire, de vouloir bien communiquer au *Patriote*" les quelques idées suivantes, afin que les camarades des autres cercles puissent en prendre connaissance avant d'aller à la Convention.

Les avantages obtenus

Presque tous ici présents, nous connaissons les avantages obtenus de la vente, par notre cercle, de la ficelle d'engerbage et du charbon; grâce à ces ventes, nous sommes parvenus à faire bénéficier les membres de notre cercle de plusieurs dollars et enrichir notre caisse d'environ $400.00. J'ajouterai que ces ventes ont aidé beaucoup à amener de nouveaux membres à notre cercle.

Une commission provinciale pour le charbon

Maintenant si en commandant un seul char de charbon, nous parvenons à faire bénéficier l'acheteur de $1.00 par tonne et autant pour la caisse du cercle, ce qui signifie un bénéfice total de $2.00 par tonne de charbon, quel bénéfice ne pensez-vous pas qu'on obtiendrait avec une commission provinciale, représentant 10 ou 20 Cercles de l'A.C.F.C., qui, au lieu de commander un seul char de charbon, commanderait à la fois un train complet à la même compagnie? Ne croyez-vous pas que cette commission obtiendrait un bénéfice double du nôtre?

Commission tri-provinciale pour la ficelle

Ainsi, pour la ficelle d'engerbage, en commandant un char, nous parvenons à avoir la ficelle à un ou deux sous la livre meilleure marché, *suivant la concurrence dans* certaines localités. Donc si les Franco Canadiens des trois provinces de l'Ouest étaient représentés par une commission tri-provinciale, qui commanderait la ficelle *pour les trois provinces*, nous pourrions certainement en obtenir une bonne réduction.

Une vente au comptant

Le charbon et la ficelle d'engerbage sont deux produits qui se prêtent tout spécialement à une distribution par une commission provinciale: ils ne s'expédient que par char et peuvent être ainsi délivrés sur la voie, de plus leur vente se fait généralement au comptant.

Concurrence faite par les Cercles

Les ventes à prix réduits de ces deux produits vont sans doute faire une petite concurrence aux marchands. Pour ce qui est de la concurrence faite aux marchands anglais, il est préférable de favoriser nos membres et notre société, plutôt qu'un marchand qui n'est pas de notre langue. Quant aux marchands qui sont membres de l'A.C.F.C., ils seront certainement assez patriotes et dévoués pour laisser à notre société la vente de ces deux articles, vu les grands avantages qu'elle apportera à nos cercles.

L'emploi de l'argent des cercles

Chaque cercle, ayant un revenu annuel de 4 à $500.00, pourra payer des orateurs étrangers qui maintiendront la vie et l'enthousiasme dans nos cercles. On pourra envisager des projets d'amusements pour notre jeunesse sans que ceux qui se chargent de l'entreprise aient à craindre d'avoir à y mettre de leur poche.

En un mot l'argent fera notre force et aidera beaucoup à nos succès.

Une résolution

Je propose donc, si notre cercle est en faveur d'une commission provinciale, que nous soumettions une résolution demandant à M. Bourdy de bien vouloir, non seulement encourager la vente dans les cercles, mais aussi de présenter et d'expliquer devant la Convention les avantages d'une commission provinciale pour la vente du charbon et de la ficelle d'engerbage.

Eugène Bachelu

Autres résolutions

Qui seront présentées à la Convention de Prince-Albert

29 — Cette Convention est d'avis que nos commissions scolaires doivent faire tout leur possible pour engager des institutrices possédant un diplôme de la province; mais constatant l'extême rareté des instituteurs et institutrices bilingues diplômés, constatant également que le gouvernement semble chercher à aggraver la situation plutôt qu'à l'améliorer, cette Convention est également d'avis que les commissions scolaires ont le devoir strict d'engager des instituteurs ou institutrices non diplômés, plutôt que des diplômés incapables d'enseigner le français; et elle condamne énergiquement les commissions scolaires qui *ne suivraient pas cette ligne de conduite.*

30 — Etant donné le problème très grave que constitue pour nous la rareté des instituteurs et institutrices *bilingues, cette Convention* renouvelle le voeu que les parents dirigent quelques-uns de leurs enfants vers l'enseignement, et elle demande aux différents couvents de la *province de faire comprendre* à leurs élèves la beauté de cette carrière.

31 — Vu le peu de temps consacré au français durant les heures de classe, cette Convention insiste d'une façon spéciale pour que les commissaires d'école, par une entente avec leurs instituteurs, prolongent d'une demi-heure le temps de la classe, afin de permettre aux enfants qui le désirent une étude plus sérieuse du français. L'instituteur pourrait recevoir un léger supplément de salaire pour ce surcroit de travail. Cette Convention insiste également pour que des devoirs de composition française, de grammaire française et d'histoire soient donnés aux enfants pour être faits à la maison.

32 — Cette Convention regrette profondément que les commissaires d'école, dans trop de cas, ne s'occupent pas suffisamment de l'école dont ils ont la surveillance; elle émet le voeu qu'ils s'entendent ensemble pour faire une visite mensuelle de l'école et faire subir un examen aux élèves. Il serait désirable que le curé de la paroisse soit invité à ces visites.

33 — Cette Convention regrette que notre population en général et les pères de famille en particulier ne portent pas un plus grand intérêt aux choses scolaires et aux assemblées annuelles du district d'école; elle condamne énergiquement ceux qui, par une coupable négligence, ont compromis l'enseignement du français dans certains districts; elle conjure tous les Franco-Canadiens d'assister aux assemblées annuelles et de choisir soigneusement les commissaires dont dépendra peut-être le sort de leur école.

34 — Cette Convention recommande aux instituteurs et aux commissaires l'excellente revue pédagogique "L'Enseignement Primaire" publiée par le Département de l'Education de Québec. Elle estime que chaque instituteur et institutrice devrait y être abonné aux frais de sa commission scolaire.

35 — Cette Convention, reconnaissant les services rendus à la cause française dans la Saskatchewan par le "Patriote de l'Ouest" et résolue à lui faciliter la poursuite de sa tâche, invite tous les cercles locaux de l'A. C. F. C. à créer des comités de presse chargés d'opérer le recouvrement des abonnements, de procurer des annonces et des travaux d'impressions, de rédiger la chronique locale.

36 — Cette Convention regrette qu'un trop grand nombre d'hommes d'affaires et de professionnels franco-canadiens n'ont que des enseignes anglaises; *elle condamne* cette attitude antipatriotique et confie à la population tout entière le soin de rappeler ces compatriotes au respect de leur langue maternelle.

37—Cette Convention, convaincue que le meilleur moyen d'assurer la survivance du français est de développer son influence commerciale, recommande à tous les Franco-Canadiens d'insister énergiquement pour obtenir de la correspondance française dans toutes leurs relations commerciales et administratives. La campagne à ce sujet entreprise l'année dernière doit être énergiquement continuée.

38 — Cette Convention est d'avis que la solidarité nationale, si nécessaire dans un pays où nous ne sommes qu'une minorité, doit surtout s'exercer sur le terrain des affaires; elle constate avec peine qu'un trop

(à suivre en 2ème page)

La Session Fédérale

Le débat sur l'adresse est clos

Deux amendements progressistes sont rejetés et le gouvernement obtient facilement une majorité.

Ottawa — M. Forke, chef des progressistes, a prononcé son discours sur l'adresse. Le nouveau chef jouit d'une humeur joviale et quelques-unes de ses saillies ont amusé la Chambre. Il a lu tranquillement des feuillets qu'il avait à la main, une main dans le gousset de son gilet, sans prétendre aucunement à l'esbrouffe. Comme M. Meighen et M. King il s'est montré modéré, il a bien jeté quelques pierres dans le jardin du chef de l'opposition, mais sans malice. On ne remarque dans son discours aucune pointe malicieuse contre les deux vieux partis, ni aucune attaque à l'emporte-pièce.

Le programme progressiste

Après avoir démontré que la différence des opinions politiques ne doit pas nécessairement susciter l'animosité entre les personnes, il a fait un éloge de M. Crerar, applaudi par les progressistes. Le départ de l'ancien chef ne signifie pas cependant que les députés agraires changeront de politique. Ils ne seront ni des amis ni des ennemis du gouvernement, seulement ils voteront pour les mesures qu'ils jugent bonnes et défendront certains principes qui leur tiennent à coeur. Les progressistes, dit-il, n'abandonneront pas la lutte pour la réduction des droits tarifaires sur les principales commodités de la vie. Ils sont bien décidés à se battre avec vigueur pour obtenir la réduction des taux, l'augmentation de la préférence britannique, et l'adoption de la représentation proportionnelle. Il approuve l'attitude que M. King a prise sur la question du Levant. Le parlement seul, dit-il, est capable de décider de ces questions de paix et de guerre. M. Forke déclare aussi que son parti s'opposera absolument au retour du patronage dans la politique canadienne, et qu'il soutiendra la commission du service civil. Le gouvernement doit aussi prendre les mesures nécessaires pour joindre les deux bouts. Nous ne pouvons continuer à accumuler les déficits. Enfin les progressistes soutiendront le gouvernement dans sa politique agressive d'immigration. Ils réclameront plus d'attention pour les problèmes ruraux du pays et tâcheront de faire adopter au ministère une politique qui donnera plus de satisfaction aux agriculteurs.

Conseils paternels

M. Forke termine son discours par une série de recommandations paternelles. Il voudrait la levée des barrières tarifaires, l'augmentation du nombre de nos commissaires du commerce aux Etats-Unis, l'essai loyal de la nationalisation sous la présidence de M. Thornton, une enquête sur les prix de transport sur les grands lacs, la diminution des dépenses civiles, la révision de l'acte des banques en tenant compte du public, la nomination d'une commission aux pouvoirs plus étendus pour étudier le commerce du blé et la participation du Canada aux délibérations de la ligue des nations.

Deux amendements progressistes

Les progressistes se sont lancés tout de suite dans une sérieuse opposition au sujet de l'adresse en réponse au discours du trône. M. Hoey (Springfield) a présenté l'amendement suivant:

"Que ce qui suit soit ajouté à l'adresse de son Excellence: "Vu le fardeau augmenté des impôts, les privations qu'un grand nombre de gens subissent en conséquence, le malaise et le mécontentement qui en découlent: et vu qu'il est désirable d'adopter des mesures pour diminuer les frais de production et pour donner aux consommateurs et producteurs les secours inhérents aux pouvoirs du gouvernement, la Chambre est d'avis que le fardeau des impôts douaniers devrait être substantiellement allégé de façon à atteindre deux objets de la plus haute importance, savoir:

"1. — Diminuer le coût très élevé de la production qui pèse lourdement aujourd'hui sur les producteurs premiers du pays;

"2. — Réduire le coût de la vie pour le peuple, alors que plusieurs personnes sont chassées du pays en raison des conditions économiques existantes."

M. Shaw (Calgary), qui s'est séparé des progressistes il y a quelques mois, a présenté un sous-amendement en son nom personnel. Le voici:

"Que ce qui suit soit ajouté à l'adresse de Son Excellence:

"Que cette Chambre voit avec alarme l'augmentation substantielle de la dette nationale et insiste auprès des conseillers de Son Excellence pour qu'ils fassent tous les efforts possibles afin d'économiser dans les dépenses et l'administration du gouvernement et pour diminuer le fardeau de la taxe qui pèse si lourdement sur le peuple du Canada."

L'amendement et le sous-amendement, comme on le voit, visent à un double but: imposer l'économie au gouvernement et l'empêcher d'augmenter les impôts.

Tous les deux battus

Le sous-amendement Shaw a été défait par 114 contre 76. Tous les conservateurs ont voté en sa faveur et tous les libéraux contre. Les progressistes se sont divisés: 14 d'entre eux ont voté avec le gouvernement.

L'amendement Hoey a été battu par 140 contre 54.

L'adresse en réponse au discours du trône a été ensuite adoptée sans scrutin.

Le don de la France

La Chambre a approuvé l'acceptation par le gouvernement des 250 acres de terre sur la crête de Vimy, donnés au Canada par la France pour l'érection d'un monument. A cette occasion les trois chefs de parti et quelques autres députés ont rendu hommage aux soldats canadiens victimes de la guerre.

M. Motherwell a fait adopter un amendement à la loi des entrepôts frigorifiques.

La conférence de Lausanne échoue

Après plus de trois mois de négociations, les délégués des nations sont obligés de se séparer sans avoir abouti à rien — Les Turcs refusent d'accepter les clauses du traité — Situation critique.

Lausanne — Les hommes d'Etat européens ont failli à la tâche de rétablir la paix en Asie Mineure, et la conférence qui s'était formée dans ce but a échoué, après des efforts désespérés pour la sauver qui ont duré jusqu'au moment où lord Curzon a pris le train.

L'histoire des conférences politiques n'a jamais enregistré de scènes aussi étonnantes que celles qui ont marqué la fin tragique des négociations qui ont duré plus de trois mois. Presque tout le monde diplomatique a entouré les délégués turcs, tentant de les induire à signer le traité, mais le général favori de Mustapha Kemal fut immuable. Il répondit "non" à tous, Anglais, Français, Italiens, et à des représentants non officiels des Etats-Unis.

Les délégués américains, l'ambassadeur Child, Grew et l'ancien amiral Bristol, se présentèrent chez lui après la rupture pour sauver la conférence, et lord Curzon a retardé son départ d'une demi-heure dans l'espoir qu'Ismet-pacha reviendrait sur sa décision, mais ce fut en vain.

La conférence a échoué parce que les Turcs ont refusé d'accepter les clauses qui concernent le futur régime économique en Turquie, et, jusqu'à un certain point, parce qu'ils n'ont pas voulu accepter la rédaction des alliés en ce qui concerne les garanties de juridiction pour les étrangers qui devaient remplacer les privilèges de l'exterritorialité qui existent actuellement.

Ce que veulent les Turcs

Les Turcs veulent faire disparaître du traité toutes les clauses qui les obligeraient à reconnaître les contrats et les concessions de l'ancien empire ottoman. Ils soutiennent qu'ils devraient être libres d'étudier ces questions, et si c'est nécessaire de rouvrir les négociations les concernant avec les pays intéressés.

Ils ne peuvent, disent-ils, accepter le fardeau économique imposé au nouveau gouvernement d'Angora par l'ancien régime turc qui, par des capitulations, a fait des concessions à droite et à gauche; ils déclarent avec insistance que de vastes concessions ont été faites sans que rien eût été donné en retour, et ils veulent le droit de les reviser toutes.

Le rôle de Lord Curzon

La bataille historique fut alors livrée dans la chambre de lord Curzon qui joua un rôle dans ces négociations. Les Turcs exposèrent leurs objections aux clauses financières et économiques du traité qui suivant eux empêcheraient tout développement national.

Lord Curzon, M. Bompard et le marquis de Garrondi ont argumenté, plaidé et cajolé, mais en vain. Ils évoquèrent le spectre de la guerre et avertirent Ismet-pacha que l'Europe ne la supporterait pas. Ils ont fait appel aux intérêts vitaux de la Turquie, à ses besoins de secours financiers pour la reconstruction et la prospérité nationale. Ils déclarèrent que la Turquie serait responsable aux yeux du monde si la paix n'était pas acceptée. Mais Ismet ne se laissa point gagner.

Il y eut un moment dramatique de silence; Ismet prit son chapeau et marcha vers la porte.

Lord Curzon lui dit: "Souvenez-vous que je resterai ici jusqu'à neuf heures."

Quand les délégués turcs sortirent de l'hôtel, Ismet dit au correspondant de la Presse Associée que "la paix était impossible."

Le vestibule de l'hôtel était rempli de gens énervés par l'attente, diplomates, correspondants et voyageurs. La majorité s'attendait à la paix et quand le mot rupture eut été prononcé, tous demeurèrent étonnés et muets.

L'ambassadeur Child, M. Grew et l'ancien amiral Bristol se tenaient non loin de là. Ils montèrent immédiatement chez lord Curzon puis comme M. Bompard et le marquis de Garrondi, se précipitèrent en auto vers Lausanne pour en appeler une dernière fois aux Turcs.

Lord Curzon retarda son départ, mais après avoir reçu un message téléphonique que tous les appels avaient été vains, il partit pour l'Angleterre.

La conférence est finie

M. Bompard a dit: La conférence est finie. C'est un malheur pour l'Europe et en particulier pour la Turquie. Peut-être plus tard pourrons-nous négocier la paix.

Le marquis de Garrondi se fit conduire à toute vitesse pour voir Tchitcherine, chef de la délégation russe, pour l'induire à signer la convention des détroits, espérant ainsi que les Turcs changeraient d'avis. Mais ce fut en vain.

La faillite de la conférence a fait renaître plus vivaces les rumeurs sur le traité militaire secret entre la Russie et la Turquie. Un éminent homme d'Etat qui fut l'un des principaux membres de la conférence a dit, il y a quelque temps, à un correspondant: "Nous sommes en présence de forces incalculables. Qui sait si la paix pourra être obtenue."

Par rapport à la situation économique de l'Europe, ce sont ces forces mystérieuses et incalculables qui ont créé l'alarme dans les cercles officiels car si les Turcs ont refusé ce qui semblait aux Alliés une paix raisonnable, ils doivent, croit-on, se sentir sûrs d'eux-mêmes et de leur avenir.

—:*:—

Cultivons chez l'enfant le sentiment de l'idéal

Une circulaire du Conseil National d'Education

Le Conseil National d'Education, qui a organisé la première conférence nationale de Winnipeg, en octobre 1919, est à organiser une seconde conférence qui aura lieu à Toronto du 2 au 4 avril. Voici quelques extraits des circulaires que cette organisation vient de publier à cette occasion:

"La génération qui nous suit devra faire face à des difficultés occasionnées par notre indifférence, notre égoïsme et notre manque de prévoyance, et l'avenir n'est pas encourageant.....

"Le remède, comme tous les remèdes radicaux, est bien simple: c'est de cultiver le sentiment de l'idéal dans l'âme de tous les petits Canadiens par la famille, par l'école et par l'église.....

"La grande lacune de notre éducation, c'est de ne pas faire appel à ce sentiment de l'idéal, inné dans l'âme de tout enfant normal et qui est une source merveilleuse et inépuisable d'énergie. Jusqu'ici nous avons multiplié ce que Kipling a appelé en termes lapidaires: "des esprits formés dans le même moule par les soins de l'Etat". On a négligé honteusement l'immense et merveilleux royaume de l'idéal, et on n'a tenté de susciter que des préoccupations matérielles dans l'esprit de l'enfant....

"Quand je serai grand, dit un enfant, je veux entrer dans un cirque. — Moi, dit l'autre, je veux devenir propriétaire du cirque. — Viens à l'école dit l'Etat, et le cirque est à toi......

"Telle est la perspective que l'école fait entrevoir à l'enfant impatient et ambitieux. Le sentiment que nous exaltons chez lui est un sentiment d'égoïsme et nous nous étonnons ensuite que les choses en soient dans l'état actuel, Quelques uns, qui réussissent à gagner des cirques sont étrangement désappointés et passent des nuits sans sommeil de crainte de les perdre. Et ceux qui ne réussissent pas n'ont pas de coeur à la besogne. La désillusion en fait des mécontents. L'éducation n'a pas donné à leur vie cette satisfaction du succès qu'elle leur faisait entrevoir comme récompense, si elle ne leur promettait pas positivement. De tous côtés on nous avertit de l'imminence d'une catastrophe, de la banqueroute de notre civilisation.....

"La civilisation occidentale, à laquelle le Canada participe, est une civilisation foncièrement chrétienne. Pour la garder intacte, il faut donc maintenir ou plutôt rétablir d'une façon pratique les principes chrétiens qui lui ont donné naissance et l'ont développée....

"La reconstruction nécessaire n'est possible que par un changement du coeur et de l'esprit, ce qu'on ne peut obtenir qu'avec la coopération de toutes les institutions qui contribuent à l'éducation du peuple, à condition qu'elles conviennent toutes que le but à atteindre est la formation du caractère et non la distribution d'une certaine somme de connaissances. Le but à atteindre est l'idéal chrétien qui fera de l'humanité une association de frères et remplacera la concurrence inhumaine de l'heure actuelle dont le résultat ne peut être que la ruine de la civilisation occidentale.

"Ni demi-mesures, ni réformes partielles des systèmes, des lois ou les programmes ne suffiront pour remédier à ce désordre. Pour ramener un nouvel état de choses, il faut donner à l'éducation un but moral élevé; il faut que l'éducation fasse apprécier davantage le grand héritage spirituel commun à tous les peuples et qu'elle développe la puissance de l'idéal."

—:*:—

L'incendie du collège de Saint-Boniface

Winnipeg — D'après le rapport de Charles Heath, commissaire des incendies, sur l'incendie du collège de Saint-Boniface, la preuve n'a pu être faite que le désastre a été l'oeuvre d'un incendiaire. On pense que la cause du feu doit être attribuée au fait que des élèves avaient fumé la veille dans un cabinet de toilette sans prendre les précautions voulues.

—:*:—

Six ans de prison

Winnipeg — Joseph C. Dussault ancien trésorier de la ville de Saint Boniface, a été condamné à six ans de pénitencier. On l'a déclaré coupable d'avoir détourné $50,000 durant le temps qu'il a été en fonctions.

—:*:—

QU'APPELLE, Sask. — Une tempête de neige, comme on n'en avait pas vu depuis dix ans s'est abattue sur Qu'Appelle et la région mercredi. Le vent soufflait à plus de quarante milles à l'heure.

WINNIPEG — Le barreau du Manitoba s'est prononcé pour l'abolition du grand jury.

AUTRES RESOLUTIONS

(suite de la 1ère page)

grand nombre des nôtres sont indifférents sur ce point et donnent souvent leur argent de préférence à des maisons étrangères quand des maisons canadiennes-françaises leur donneraient un service aussi satisfaisant; elle condamne cette façon d'agir contraire à nos meilleurs intérêts et adjure la population franco-canadienne de donner la préférence aux nôtres toutes les fois que la chose est possible.

39 — Cette Convention est d'avis que des relations plus suivies devraient être entretenues avec les groupes de langue française du Manitoba et de l'Alberta.

40 — Cette Convention suggère que chaque année, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, toutes nos paroisses aient leur "Journée des Ecoles," sur le modèle de celle de 1918. Le but de cette journée serait de concentrer l'attention de tous sur la question scolaire, de procurer des ressources au Comité Exécutif de l'A. C. F. C. pour lui permettre d'organiser la surveillance et l'inspection française de nos écoles. La Convention charge le Comité Exécutif d'assurer l'exécution de ce voeu.

41 — Cette Convention, persuadée de la nécessité de créer une élite parmi la jeune génération, invite tous ceux qui le peuvent à envoyer leurs fils au collège de Gravelbourg, où ils recevront une formation intellectuelle en harmonie avec nos aspirations.

42 — Attendu que, dans presque tous les districts d'école et aussi les municipalités, on rencontre beaucoup de difficulté à collecter les taxes scolaires, et que le prix des taxes est souvent beaucoup plus élevé à cause des arrérages, et afin d'encourager le paiement des dites taxes promptement, cette Convention est d'avis que l'article de la Loi des Ecoles, paragraphe 1er, qui se lit actuellement comme suit:

"Tous les contribuables, qu'ils soient résidants ou non, ont droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, mais seuls les contribuables résidants ont droit de voter à l'élection d'un commissaire"

Soit modifié comme suit:

Tous les contribuables, qu'ils soient résidants ou non, ont droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, mais seuls les contribuables résidants qui ont payé leurs taxes scolaires à date ont droit de voter à l'élection d'un commissaire.

—:*:—

Chevalier d'industrie arrêté en France à son retour du Canada

Paris — Onésime Rousselle, ancien employé de l'Economat à l'hôpital de Conflans-Sainte-Honorine, où habite sa famille, était entré, au début de 1922, comme valet de chambre chez M. Fawcus, un millionnaire anglais, qui l'emmena bientôt, ainsi que sa femme, à Vevey, en Suisse.

Quelque temps après leur arrivée à Vevey, un cambriolage fut commis dans la villa, et les inspecteurs de police constatèrent qu'il avait été simulé et que le vol n'avait pu être perpétré que par quelqu'un de la maison. Rousselle fut arrêté, mais, après quinze jours de procès, il bénéficia d'un non-lieu. Il quitta alors M. Fawcus et se plaça à Paris, comme caissier, dans une grande banque.

Quelque temps après, il partait brusquement de Conflans-Ste-Honorine pour se rendre au Canada où il voulait s'établir comme colon.

Peu de temps après son départ on s'aperçut que les titres dérobés à Vevey, et s'élevant à peu près à 50,000 francs, avaient été négociés à Paris.

Un mandat d'arrêt fut lancé contre Rousselle mais où était celui-ci? Il commit l'imprudence de revenir ces jours derniers à Conflans, et, vite reconnu, il fut arrêté et écroué à Versailles. Il avait été assez naïf pour tomber dans un traquenard à Montréal et se faire voler son portefeuille contenant 39,000 ou 40,000 francs, provenant de son vol.

Cartes Professionnelles

Ce qui se passe

Les avantages de l'industrie laitière

Saskatoon — Des délégués de toutes les parties de la province se sont réunis à Saskatoon pour la quatorzième convention annuelle de l'association des laitiers de la Saskatchewan, qui a duré trois jours. Le but principal de la convention était de trouver le moyen de réduire le coût de la production du lait et du beurre.

L'un des articles les plus intéressants du programme a été le concours d'appréciation des animaux de laiterie par les garçons et les filles, au collège d'agriculture.

Dans son rapport annuel, le secrétaire P. E. Reed a dit que les neuf crèmeries en opération dans la Saskatchewan ont manufacturé en 1922 8,901,105 livres de beurre, soit une augmentation de près de deux millions de livres sur l'année précédente.

Le président Underwood a dit que ce n'est pas la culture du grain seule qui a rendu les fermiers prospères, mais qu'avec un petit troupeau de vaches laitières, chacun peut traverser les années maigres et obtenir de bons résutats.

Une statue de Laurier à Ottawa

Ottawa — Il est tout probable que l'on érigera tout prochainement sur la colline du parlement une statue à Sir Wilfrid Laurier. Cette décision est prise depuis quelque temps et l'on doit commencer les travaux dans quelques mois. Sur la colline parlementaire on a déjà érigé des statues à la plupart des premiers ministres canadiens depuis la Confédération.

Fiançailles de la Princesse Yolande

Londres—On annonce les fiançailles de la princesse Yolande, fille aînée du roi Victor-Emmanuel et de la reine Hélène, au capitaine comte Calvi di Bergolo, d'après une dépêche de Rome à l'"Exchange Telegraph."

Ce n'est pas la première fois que l'on annonce les fiançailles de la princesse. Elle n'avait que quinze ans lorsqu'on publia ses fiançailles avec le prince de Galles en 1916, semblables rumeurs ont couru récemment. On attendait pour l'été prochain la nouvelle des fiançailles de la princesse au prince héritier de Belgique. On lui a également prêté comme futur fiancé le prince Nicolas de Roumanie.

M. Sarraut de retour de Saint-Pierre-et-Miquelon

Cherbourg — M. Albert Sarraut ministre des colonies, est arrivé de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il a déclaré qu'il n'était pas question que la France cède ces îles.

"Lorsque les habitants de la colonie m'ont entendu déclarer que la France n'avait pas l'habitude de vendre ses enfants, les larmes leur coulèrent des yeux," a dit le ministre. Il a ajouté qu'il avait suggéré d'améliorer l'aménagement du port en y installant un phare et en y construisant un entrepôt frigorifique pour le poisson. Les ressources de la colonie, a affirmé M. Sarraut lui permettent de défrayer ces travaux sans l'aide de la France.

Le ministre rapporte l'impression que la population des Etats-Unis croit que la politique de la France a uniquement pour but de prendre ce qui lui est dû.

Un Foyer national arménien

Sur 2,250,000 Arméniens de Turquie d'avant-guerre, 1,250,000 ont péri par les massacres, les déportations et les privations. 700,000 ont dû s'enfuir et se réfugier au Caucase, en Perse, en Syrie, en Grèce dans les Etats balkaniques, etc. Il ne reste à l'heure qu'il est que 130,000 Arméniens dans les provinces turques et 150,000 à Constantinople, lesquels d'ailleurs sont sur le point de s'enfuir également.

Ces raisons ont fait voter par la 2e et 3e Assemblée de la Société des nations des résolutions unanimes en faveur du Foyer national arménien. Les délégations arméniennes réunies demandent que les puissances alliées veuillent bien affecter à ce Foyer la partie de la Cicile qui avait été annexée à la Syrie par le traité de Sèvres, et que le traité d'Angora a cédée aux Turcs.

Le communisme et la franc-maçonnerie

Le Congrès de Moscou a ordonné aux bolcheviks de sortir de la franc-maçonnerie, que M. Trotsky a qualifiée "la plus infâme des duperies du prolétariat par une bourgeoisie à allures radicales", et de la Ligue des Droits de l'homme. Tous les communistes ont dû sortir de ces organisations avant le 1er janvier 1923, sous peine de se voir chassés du parti. M. Trotsky se rend bien compte de l'importance de la nouvelle crise qui va secouer le communisme:

— Mais, dit-il, ce sera une crise salutaire susceptible de purifier le parti de tous les amateurs, dilettantes et carriéristes.

Cependant jusqu'ici la franc-maçonnerie et la Ligue des Droits de l'homme n'étaient pas défavorables — il s'en faut — au socialisme.

EDMONTON — En vertu d'un amendement à la loi de la chasse adopté par la législature, tous ceux qui se livrent à la grande chasse devront désormais porter des habits blancs, y compris la casquette — ceci afin d'éviter autant que possible les accidents dus à la méprise dans les bois.

Judet et Bossard sont condamnés

Paris — Ernest Judet et Hans Bossard ont été condamnés par défaut à perpétuité pour commerce avec l'ennemi pendant la guerre. On les a aussi condamnés à payer la somme de 53,920 francs 65 centimes, qui représente les dépenses de la cause. Les sentences sont le maximum que la loi puisse imposer.

Judet, autrefois rédacteur du journal "L'Eclair," était accusé d'avoir vendu l'influence de son journal aux Allemands, par l'intermédiaire de Bossard, un Suisse.

Les journaux et les élections de Québec

Ils sont tous satisfaits de voir une opposition plus forte

Montréal — Le gouvernement Taschereau, qui recueillit la succession du gouvernement libéral Gouin, en 1920, sort des élections ayant à faire face à une opposition quadruplée et à une série de députés oppositionnistes dont plusieurs sont déjà rompus aux manoeuvres parlementaires et dont d'autres sont d'excellent matériel de combat — ainsi MM. Sauvé, Patenaude, Smart, Gault, Dufresne, Plante, Renaud, Lortie, ont déjà été députés, les uns à Québec, d'autres à Ottawa, M. Patenaude à Ottawa et à Québec; et MM. Duranleau, Langlais, Pellerin, Tétrault, Bray, O'Bready, Faucher, Bertrand, ont eu de l'expérience des luttes politiques dans la vie municipale ou au barreau, tandis que MM. L'Archevêque, Houde, Beaudoin et d'autres de leurs nouveaux collègues viennent de mener une campagne électorale qui les a posés comme orateurs politiques.

Il y aura dorénavant à Québec une opposition combattive et alerte.

La plupart des journaux, dans leurs commentaires sur le résultat des élections, se félicitent de ce que l'opposition va être plus forte.

Ce que dit la "Presse"

De la *Presse*, de Montréal:

Une majorité de près de la moitié de la Chambre, voilà qui d'ordinaire constituerait pour tout gouvernement un triomphe longuement acclamé.

Cependant, il faut le reconnaitre, ce résultat n'en comporte pas moins un revers pour le cabinet Taschereau; l'opposition a remporté des succès remarquables, car tandis que la majorité ministérielle diminuait, l'opposition, elle, quadruplait sa représentation à l'Assemblée législative.

Il y a quelque chose de changé, indubitablement, dans l'atmosphère politique de notre province: et il n'y a là, tout compte fait, rien que de fort naturel: c'était fatal, car le parti libéral ne pouvait rester indéfiniment à l'apogée qu'il avait atteinte en 1916 et en 1919.

Pour le parti libéral, comme pour la province, le regain de vigueur si caractérisé que vient de manifester l'opposition, est, somme toute, chose excellente: un retour vers un équilibre normal que souhaitaient tous les esprits avisés.

Résultats significatifs

De M. Omer Héroux, dans le *Devoir*:

Le résultat est assez remarquable, si l'on tient compte des atouts énormes dont disposait le parti ministériel.

Voici un an à peine, en effet, que la province élisait, pour la première fois, une députation unanimement libérale, et tous ces députés, MM. Gouin, Lapointe, Bureau et Mitchell en tête, se sont jetés dans la lutte apportant à leurs collègues de Québec le poids de leur influence et le prestige de leur récente victoire. Les candidats ministériels avaient pour eux le concours de deux gouvernements, avec tout ce que cela représente d'influences directes et indirectes. Ils avaient cet énorme avantage encore de passer pour être sûrs d'une victoire collective, ce qui jetait de leur bord tous ceux qui tiennent à être du côté du manche. Sauf une couple d'hebdomadaires et une feuille de circonstances, créée à Québec, ils n'avaient contre eux aucun journal d'opposition.

Le seul quotidien qui se soit permis, non pas de faire de l'opposition systématique, mais de discuter avec quelque ampleur la politique ministérielle, c'est le *Devoir*. Nous ne croyons pas que jamais parti ait profité dans la province d'une situation de presse aussi favorable que celle dont bénéficie depuis des années le cabinet Taschereau. Joignez à cela qu'en fixant la campagne à une date aussi défavorable, en limitant à quelques semaines les délais d'élections, le ministère s'était par là seul assuré un avantage considérable, pareille tactique devant nécessairement servir les candidats qui jouissaient d'une situation acquise.

Retour vers l'état normal

De M. Jules Dorion dans l'*Action Catholique*:

Les rouages du régime parlementaire exigent qu'en face du gouvernement il existe une opposition.

Cette dernière ne peut être fictive; si elle n'a pas les proportions nécessaires, tout le rouage en souffre, le pays et le gouvernement lui-même.

L'opposition est reconstituée dans la province de Québec. Le parti conservateur qui, du fait de sa solidarité avec Ottawa surtout, avait été réduit à néant, a commencé de refaire ses cadres. Il est probable qu'il s'appliquera maintenant à les fortifier, car les événements d'hier contribueront à le débarrasser de la résignation presque fataliste qui le paralysait depuis quelques années. Il est probable qu'au cours des luttes prochaines l'apathie sera moindre. Il est probable que d'autres hommes de valeur sortiront maintenant de leur silence. En sortes que, des deux côtés la bataille étant menée avec intelligence et énergie, les affaires, loin d'être paralysées, seront conduites avec la prudence qui fait éviter les mauvais pas.

L'opinion du "Globe" de Toronto

Toronto — Le *Globe* libéral, dit au sujet des élections de la province de Québec:

"Les conservateurs, comme on s'y attendait, ont considérablement accru leur effectif à la législature de Québec. Trois ou quatre explications se présentent d'elles-mêmes. Le parti libéral a été au pouvoir si longtemps que le pendule commence à changer de côté. Même les meilleurs gouvernements ne peuvent toujours durer. Dans cette élection, la presse nationaliste dirigée par M. Bourassa, dans le *Devoir*, s'est rangée activement du côté de l'opposition. M. Lavergne, qui a servi de Sancho à M. Bourassa depuis des années, a franchement porté le drapeau conservateur."

Ce journal croit que le gouvernement s'est fait le jouet de ses adversaires par sa conduite arbitraire dans le cas de Roberts.

"Peut-être que le premier ministre Taschereau manque du prestige personnel et de l'habileté politique de son prédécesseur, mais il a exécuté la politique Gouin avec succès et peut se prévaloir d'un aussi bon passé administratif."

L'opinion du Mail and Empire

Le *Mail and Empire* exprime l'opinion que le gouvernement aurait pu l'échapper belle si la campagne avait été plus longue et si le temps avait été plus favorable. L'élection a été quand même la plus animée que la province ait eue depuis vingt-cinq ans.

Il ajoute que M. Gouin doit être content de ne pas s'être mêlé de la lutte, car sa voix est supposée influente à Montréal. M. Taschereau est encore premier ministre, dit le journal, mais sir Lomer Gouin a subi la mortification de la défaite dans la ville où l'on comptait que son influence politique était complète. Si Lomer Gouin peut s'inquiéter du résultat du prochain appel au pays. Il ne sera pas de nouveau le chef d'un Québec solide."

Un auto-canon amphibie

On vient d'expérimenter aux Etats-Unis un nouveau véhicule porteur d'un canon de 75, et équipé pour la route, les champs et l'eau. Cette machine de guerre amphibie peut atteindre sur l'eau la vitesse de 7 milles à l'heure, et sur route la vitesse de 35 milles à l'heure.

SASKATOON — Miss Ruth Feelery, une institutrice rurale, est à l'hôpital Saint-Paul, atteinte de la maladie du sommeil.

"Pèlerins de Rome"

M. Ernest Bilodeau est un aimable compagnon. Il a l'observation aiguë et pénétrante, la remarque amusante, l'imagination ailée et légère. Il sait voir les choses, saisir tout de suite le côté drôlatique, nous le dire avec humour. C'est pourquoi il fait un excellent compagnon de voyage. Avec lui on ne s'ennuie pas et les routes sont toujours trop courtes. Curieux comme tous les journalistes qui sont bien de leur profession, il a soif de tout voir, aime à courir les aventures imprévues, court un peu de bord et d'autre, guidé par un flair très sûr, qui le dirige infailliblement vers les scènes pittoresques et les faits rares dont le public est friand. C'est ainsi qu'il s'intéresse à tous les à-côtés de la vie, et nous offre des chroniques délicieuses sur les moeurs humaines.

Et c'est pour toutes ces raisons que les Canadiens français aimeront à lire "*Pèlerins de Rome*" que M. Bilodeau vient de publier. Avec M. Bilodeau ils partiront du Canada, sur le *Montréal*, feront une longue traversée, avec des congressistes sympathiques qui se rendent tous à Rome, assisteront aux fêtes eucharistiques dans la capitale de la chrétienté, reviendront par Venise, par Paris, par toutes sortes d'endroits dont nous avons rêvé en lisant des romans, de la poésie ou des récits de voyage.

Il y a beaucoup de gens qui se sont ainsi offert aux lecteurs pour une promenade à travers le monde. Mais nul cicerone n'est plaisant comme M. Bilodeau. Il nous communique avec justesse l'impression qu'il a ressentie, il peint avec la juste couleur des choses qu'il a vues, il nous enveloppe de l'atmosphère qui l'a entourée. De cette manière il nous semble que nous faisons le voyage nous-mêmes, que nous sommes du pèlerinage, et que nous lisons un récit de notre propre aventure. Le don précieux d'évocation charme le lecteur et le retient.

Entre temps l'humour ne manque pas. Il emplit certaines pages, discret et agréable. "Au moment d'entrer à la messe ce matin, nous dit par exemple M. Bilodeau, le reporter du bord a aperçu, de son oeil accoutumé aux grosses personnalités, deux baleines magnifiques qui s'ébattaient à la surface de l'océan. Come nous allions les inviter à nous faire visite dans quelques semaines aux bord de l'Ilot Richelieu, ces dames nous ont fait une reverence plongeante terminée par un geste d'adieu de leurs grosses queues frétillantes et sont parties tenir une enquête personnelle sur les dessous de la politique neptunienne. Mais plusieurs jeunes yeux les avaient aperçues en même temps que nous, et plusieurs jeunes langues en parlaient encore au moment du dîner."

Plus loin M. Bilodeau nous parle des combats de taureaux auxquels il a assisté. "Le billet de toril numéroté, que j'avais eu la précaution de me procurer la veille, me donnait droit à une bonne place de gradins, à un endroit où peut-être Pline ou Cicéron vinrent regarder des combats de gladiateurs. C'est en tout cas une place tellement avantageuse qu'au premier choc du premier cheval, j'ai sauté trois rangées de sièges et suis parti pour le Lac-St-Jean par le plus court chemin. Non qu'il y eut le moindre danger pour les spectateurs, mais je ne suis pas beaucoup habitué à voir une bête sauvage en éventrer une autre qui a un oeil bandé et ne comprend rien à ce qui se passe sous son ventre. Mais soufflons un peu avant de continuer". Toutes ces saillies rappellent souvent Mark Twain qui s'amusait énormément en voyageant, soit aux dépens de ses compagnons, soit aux dépens des terres qu'il traversait. Cette bonhomie délicieuse et narquoise délasse, déride, et nous fait trouver la vie plus agréable.

Léo-Paul Desrosiers

Les Mécènes de l'action intellectuelle

Pour la troisième fois, de généreux Mécènes se sont empressés d'assurer à l'*Association catholique de la Jeunesse canadienne-française* leur encouragement et leur appui financier. Dix prix de $100.00 chacun récompenseront le mérite de nos jeunes littérateurs.

Voici les noms de ceux qui encouragent les essais de notre littérature:

Prix de littérature — Versailles, Vidricaire, Boulais, maison bancaire importante de Montréal.

Prix de narration française — M. Alfred Lambert, manufacturier et président de la Chambre de Commerce de Montréal.

Prix de poésie — Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Les largesses de cette Société s'étendent à toutes les oeuvres patriotiques et nationales.

Prix de critique littéraire et de critique d'art — Société des Artisans canadiens-français. Cette souscription renouvelée prouve que la Société des Artisans s'intéresse au développement de la littérature canadienne-française.

Prix de littérature et de sciences religieuses — M. René Labelle, P. S. S., supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

Prix de philosophie et de droit — RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.

Prix d'histoire et de politique — Sir Hormidas Laporte, président de la Compagnie Laporte, Martin (limitée).

Prix de sciences sociales — Honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes.

Prix d'économie politique — M. René-T. Leclerc, banquier.

Prix de travaux scientifiques et techniques — M. Oscar Dufresne, manufacturier.

La soirée de couronnement des "Prix d'action intellectuelle" est fixée au jeudi 22 février. La fièvre électorale sera calmée et les amis des lettres canadiennes ne manqueront pas de venir acclamer le nom des lauréats.

M. l'abbé Georges Courchesnes, principal de l'Ecole Normale de Nicolet, professeur à l'Unversité Laval de Québec, développera ce soir-là, à la salle Saint-Sulpice, un sujet auquel les disputes littéraires présentes donnent une grande actualité.

En outre, un programme musical sera exécuté par Mlle Germaine Malépart, prix d'Europe en 1917, et M. Armand Gauthier, basse.

...PARIS — La somme de 500,000 francs est disparue mystérieusement du coffre-fort de l'American Express Company. On n'a trouvé aucun indice pouvant mettre sur la trace des voleurs.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

GRAVELBOURG, Sask.

COUVENT DE JESUS-MARIE

Concours de bon langage

Le concours mensuel du bon langage a, comme d'habitude, réuni dans la grande salle du couvent une élite, toujours attentive à suivre les élèves dans les efforts qu'elles font pour épurer leur langage et désireuse aussi de se rendre compte des progrès accomplis depuis le dernier concours.

Elle n'a pas été déçue.

La séance a été intéressante au plus haut point.

Entre les exercices de corrections, soit de l'anglicisme de mot *soit de l'anglicisme de sens, un programme*, très varié ajoutait à l'intérêt *général du concours organisé* entre les diverses escouades.

Nous donnons ici l'ordre du concours et le programme de la séance.

1.— O Canada, Routhier-Lavallée, choeur des élèves.
2.— Exercices de bon langage.
3.— La messe de minuit, composition de Mlle Gérard, lue par Mlle Blanche Forcier.
4.— Exercices de corrections, Escouade Langevin.
5.— O Carillon, Crémazie-Sabattier, choeur des élèves.
6.— Exercices de corrections, Escouade Taché.
7.— Le fondeur de cloches, composition de Marguerite Piché, lue par Caroline Michaud.
8.— Corrections de mots, d'expressions, de tournures, Escouade Veuillot.
9.— Biographie de Madame de Staël, composée et lue par Mlle Irène Chouinard.
10.— Exercices de corrections, Escouade Madeleine de Verchères.
11.— "Le Médecin malgré lui", comédie de Molière.

Personnages

Sganarelle, médecin, Caroline Michaud.
Martine, femme de Sganarelle, Claire Béchard.
Gérôme, père, *le malade*, Blanche Forcier.
Lucinde, la malade, Etiennette Collin.
Lucas, serviteur de Géronte, Jacqueline Gravel.
Valère, serviteur de Géronte, Irène Chouinard.
Jacqueline, servante de Géronte, Germaine Pouchard.

12.— Correction de phrases, de tournures, Escouade Jeanne d'Arc.
13.— Proclamations des points.
14.— La dernière bûche, F. Botrel, choeur des élèves.
15.— Distribution des médailles.
16.— O Mon Jésus-Marie, choeur des élèves.

La séance était présidée par M. l'abbé L. P. Gravel, aumônier de la maison. Dans ses remarques, il félicite maitresses et élèves de la persévérance qu'elles mettent à organiser régulièrement leurs concours mensuels; de l'intelligence à varier, en les augmentant et en les développant, les séries d'exercices de corrections et de l'entrain à les exécuter. Constance, régularité, variété, voilà le secret du succès. Car tout cela eveille un intérêt durable chez l'élève, *lui fait prendre* goût à sa tâche, crée une saine émulation entre les escouades et rend les séances intéressantes au possible.

Toutes les élèves inscrites au programme ont bien joué leur rôle; mentionnons cependant d'une facon spéciale celles qui ont interprété le "Médecin malgré lui".

C'est toujours un régal que d'entendre Molière. Plusieurs situations de cette comédie ont donné naissance à des mots dont la langue s'est emparée, et que je ne puis résister au plaisir de citer: Sganarelle vient d'être appelé en qualité de médecin auprès de Géronte dont la fille feint d'être muette. Sganarelle, qui voit l'ignorance de Géronte, se livre, avec un sérieux des plus comiques, aux raisonnements les plus bouffons: "Or, ces vapeurs dont je vous parle venant à passer du côté gauche où est le foie, au côté *droit, où est le coeur*, il se trouve que le poumon, que nous appelons *en latin armyan*, ayant communication avec le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus*, par le moyen de la veine cave, que nous appelons en hébreu *cubile*, rencontre en son chemin les dites vapeurs qui remplissent les ventricules de l'omoplate; et parce que les dites vapeurs... comprenez bien ce raisonnement, je vous prie..... et parce que les dites vapeurs ont certaine malignité..., écoutez bien ceci, je vous conjure..... ont une certaine malignité qui est causée... soyez attentif, s'il vous plaît... qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme, il arrive que ces vapeurs.... *"Ossabundus, nequeis, potarinum, quipsa milus"*: Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette."

Le bonhomme Géronte est ébloui de la magnifique tirade qu'il vient d'entendre, et il ne lui reste qu'un petit scrupule, qu'il soumet timidement à Sganarelle: "On ne peut pas mieux raisonner sans doute. Il n'y a qu'une seule chose qui m'a choqué: c'est l'endroit du foie et du coeur. Il me semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont: que le coeur est du côté gauche et le foie du côté droit" —"Oui, répond Sganarelle, cela était autrefois ainsi: *mais nous avons changé tout cela"*..

Nous aurions aimé donner une appréciation des compositions écrites sur madame de Staël, dont l'une d'elles, que ne dédaignerait pas un élève de Belles Lettres, a été lue et primée au concours, mais ce sera pour un autre compte rendu.

Pour faire comme Sganarelle je vais parler latin; tout de même avec plus d'à propos, je l'espère, et dire de ce Concours de bon langage ce que Horace, dans son Art poétique disait de *quelqu'un qui a réussi*: *"Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.*

"Il a remporté tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable."

CHRONIQUE DU COLLEGE

Fête Patronale — Jeudi, le 18 janvier, nous avons célébré, dans le recueillement de notre chapelle et l'intimité toute cordiale du personnel de l'institution, la colennité de *"La Chaire de St-Pierre"*, fête patronale du Collège.

Une communion générale des plus pieuses et un banquet des plus succulents, assaisonné d'un grand congé, ont commémoré ce joyeux événement. Nous avions le privilège de compter au nombre de nos distingués visiteurs, MM. les abbés C. Maillard, curé de Gravelbourg, Pierre Gravel, et Laux.

Fanfare — Vendredi, le 26 janvier dernier, convoqués par leur dévoué directeur, M. l'abbé Louis Lussier, *les membres de la "Fanfare du Collège"*, au nombre de 24 *instrumentistes, se réunissaient* pour l'élection de leurs officiers et de leurs conseillers pour le second semestre. Aux applaudissements de leurs confrères, M. Aimé Lizée a été élu président, M. Léo Ayotte a été choisi comme vice-président, et M. Leroy-Poulin a été *nommé* secrétaire-trésorier. Aux nouveaux dignitaires nos félicitations.

Venez vous récréer — Les élèves du Collège joueront une intéressante séance récréative et musicale, à la Salle Saint-Jean-Baptiste, *dimanche* le 25 février prochain, (et non pas le 18 février, comme annoncé précédemment). Les amateurs des soirées humoristiques et divertissantes éprouveront d'agréables et salutaires distractions. Le programme musical promet aussi d'être captivant et varié. Bienvenue à tous nos amis: tous sont cordialement invités à venir se récréer et se distraire avec nous.

Costumes de Fanfare — Un heureux projet est à l'horizon, — nous exprimons l'espoir que les amis de notre oeuvre nous aideront à le réaliser entièrement. Nous caressons le rêve de faire l'acquisition d'élégants et fashionables "Costumes de Fanfare" pour nos instrumentistes de la Société d'Art Musical du Collège. Grâce à la prévenante générosité de notre Association Athlétique, nous sommes déjà en possession d'une partie du matériel pour la confection de ces uniformes. Ces costumes, couleur bleu d'azur, avec garnitures de nuance crème, et avec ornementations de boutons dorés, seront du meilleur goût et du meilleur effet. Sans être vraiment dispendieux, ces habits occasionneront néanmoins *certains déboursés. En conséquence* toute bienveillante contribution d'argent de la part de nos bienfaiteurs et des amis de l'oeuvre sera accueillie avec la plus grande joie et la plus profonde gratitude.

Tableau d'Honneur — Liste des premiers de chaque classe, par ordre de mérite, pour le mois de janvier dernier:

3ème forme — 1er, Léo-Paul Sabourin; 2ème, Aimé Lizée.

2ème forme — 1er, Louis Lebastard; 2ème, Godefroy Kuckartz.

Eléments Latins — 1er, Paul Raby; 2ème, Albert Forcier.

4ème Préparatoire — 1er, Fernand Painchaud; 2ème, Léo Isabelle.

3ème Préparatoire — 1er, Lucien Ayotte; 2ème, Alexandre Dauphinais.

2ème Préparatoire — 1er, Aristide Fournier; 2ème, Victor Godin.

MARCELIN, Sask.

— M. et Mme Arthur Viau reviennent enchantés de leur promenade de Montréal et des alentours. Tout en appréciant les charmes de l'Est, ils sont heureux de revenir, disant que Marcelin a aussi ses avantages pour rendre la vie de la ferme agréable.

— Notre compatriote Napoléon Beaulac, un des principaux fermiers du nord, vient de faire une promenade d'observation dans la vieille province de Québec. Son attention s'est surtout portée sur la culture mixte. Il a visité plusieurs fermes importantes, avec grand intérêt. L'expansion du commerce du lait et de la crème l'a surpris et il est venu à la conclusion que l'Est ne produit pas le beurre nécessaire à sa consommation. Déjà plusieurs chars de beurre ont été reçus à Montréal de la Saskatchewan en janvier dernier. Etant donné la demande qui nous arrive des produits de la ferme, il est évident que nos fermiers doivent s'orienter vers la culture mixte, la seule solution qui ramènera l'état normal des affaires et éloignera la dépréciation générale.

— Marcelin, toujours de l'avant, va voir installer un radio sur le bureau de l'Empress Lumber Co. M. G. Brousseau, le gérant, va en faire l'acquisition, et notre village se réjouit de cette bonne nouvelle.

— H. Emery va faire d'importantes améliorations à son garage prochainement. Déjà l'entreprise en est donnée. Nous aurons le garage le mieux organisé pour la réparation des automobiles et des tracteurs.

— Jos. Germain, pour satisfaire sa clientèle toujours grandissante, installe un marteau automatique, lequel sera actionné par un engin à gazoline. Cette amélioration donnera un service plus rapide et plus économique.

:*:

MONTREAL — Le juge Dominique Monet, juriste de la cour supérieure et président de la cour du banc du roi depuis deux ans et demi, est mort d'une syncope à bord du Megantic, pendant qu'il se rendait aux Indes pour une convalescence.

Collège des Jésuites, Edmonton

LAUREATS DE JANVIER

Philosophie

Excellence — 1, *Robert Picard*; 2, d'Auteuil Richard.
Diligence — 1, *Robert Picard*; 2, d'Auteuil Richard.

Rhétorique

Excellence — 1, Léon Gibault; 2, André Humbolt.
Diligence — 1, Georges E. Touchet; 2, L. Gibault et A. Humbolt.

Belles-Lettres

Excellence — 1, Henri Latour; 2 Arduino d'Appolonia.
Diligence — 1, H. Latour; 2, A. d'Appolonia et A. Gibeau.

Versification

Excellence — 1, Félix Branger; 2, Philippe Gibeau.
Diligence — 1, F. Branger; 2, P. Gibeau.

Méthode

Excellence — 1, Armand Leblanc; 2 Jean Hétu.
Diligence — 1, Lucien Maynard; 2, Georges Dujardin.

Eléments Latins

Excellence — 1, Henri Bénion; 2, Armand Gariépy.
Diligence — -, H. Bénion; 2, A. Gariépy.

Commercial (senior)

Excellence — 1, Armand Hosheit; 2, Lawrence Gibbs.
Diligence — 1, Uldège Patenaude; 2, *Alfred Courchesne.*

Commercial (junior)

Excellence — 1, Laurent Lamoureux; 2, Wilfrid Poulin.
Diligence — 1, L. Lamoureux; 2, Rogerio Zucchetti.

I. Eléments Français

Excellence — 1, Valmore Robert; 2, Robert-Lavoie.
Diligence — 1, Robert Lavoie; 2, Valmore Robert.

II. Eléments Français

Excellence — 1, Aimé Houle; 2, Murray Bédard.
Diligence — 1, Aimé Houle; 2, Murray Bédard.

I. English Preparatory

Excellence — 1, Ivon Levasseur; 2, Oscar Robin.
Diligence — 1, Oscar Robin; 2, Ivon Levasseur.

II. English Preparatory

Excellence — 1, Joseph Cyr; 2, Robert Neefs.
Diligence — 1, Robert Neefs; 2, Norbert Bileau.

Médaille d'honneur

Philosophie — Paul-Emile Lefort, *Edmonton*, Alta.
Rhétorique — André Humbolt, *Edmonton*, Alta.
Belles-Lettres — Ardina d'Appolonia, Edmonton, Alta.
Versification — Philippe Gibeau, Morinville, Alta.
Méthode — Armand Leblanc, St-Isidore-de-Bellevue, Sask.
Eléments latin — Henri Bénion, Edmonton, Alta.
Commercial (senior) — Uldège Patenaude, Edmonton, Alta.
Commercial (junior) — Laurent Lamoureux, Lamoureux, Alta.
I. Eléments français — Robert Lavoie, Edmonton, Alta.
II. Eléments français — Aimé Houle, Hoey, Sask.
I. English preparatory — Oscar Robin, Edmonton, Alta.
II. English preparatory — Robert Neefs, Hoey, Alta.

:*:

REGINA — Douglas Lamont Purvis, qui a dévalisé le coffre-fort d'un wagon des messageries sur un train du C.N.R... près de Régina, a été arrêté et condamné dans les cinq jours qui ont suivi son forfait. Il est aujourd'hui pour huit ans au pénitencier de Prince-Albert.

La volaille est un aliment et non un luxe

La viande de volaille a tellement baissé de prix que l'on devrait aujourd'hui songer sérieusement à en faire un emploi plus général. Cette viande mérite du reste d'occuper une plus large place dans le régime alimentaire qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, non seulement au point de vue de l'économie mais aussi à celui de la nutrition scientifique. Cette viande devrait être considérée comme une partie essentielle de notre régime plutôt que comme un aliment de luxe.

Les chimistes se sont occupés, en ces derniers temps, d'étudier la valeur de la viande de volaille et ils ont oublié, de temps à autre, les résultats de leurs recherches. Ils ont fait l'analyse de la chair de presque toutes les espèces de volailles domestiques, afin de pouvoir comparer leur viande aux autres denrées alimentaires. Cette comparaison a fait voir que la quantité de déchets dans la volaille est moins élevée que chez le boeuf, le veau, l'agneau ou le porc; en outre, les restes de la volaille peuvent être employés pour faire de la soupe. On en tire ainsi une somme considérable de nourriture qui, sans cela, serait perdue et qui chez les autres viandes est souvent rejetée. La quantité d'eau est à peu près la même dans la volaille que dans les autres viandes, mais la quantité d'éléments indigestes y est peu considérable. Si l'on tient compte de toutes ces différences, on trouve que les volailles offrent une proportion plus élevée de nourriture que les autres viandes. Comme la graisse fournit plus de chaleur par unité de poids que la protéine ou que les hydrates de carbone, et comme la viande de volaille est un peu moins riche en graisse que les autres viandes, sa valeur en combustible est moins élevée en proportion. En d'autres termes, la viande de volaille fournit des éléments qui forment des tissus et moins de ces éléments qui engendrent de la chaleur, et les premiers sont en général les plus coûteux des deux.

La poule commune ou domestique contient plus de déchets que la moyenne des volailles; elle a à peu près la même quantité de protéine *mais elle est plus riche en graisse.* La viande de dindon ne contient que relativement peu de déchets, environ 2 pour cent de plus de protéine et la même proportion de graisse. C'est l'oie qui a la proportion la plus faible de déchets de toutes les volailles; la proportion de protéine est plus faible, mais celle de graisse plus élevée. Il y a aussi un certain préjugé contre la viande d'oie, qui tend à en abaisser le prix, ce qui fait que l'oie est l'un des aliments les meilleur marché, les plus sains et les plus nourrissants que l'on connaisse. Le canard contient des quantités assez élevées de déchets, peu de protéine et une forte quantité de graisse.

En général, les volailles (spécialement les poulets et les oies), en raison de leur bas prix, de la forte proportion d'éléments qui forment des muscles, de leur succulence, de leur facilité de digestion, font une viande idéale pour tout le monde, et spécialement pour ceux qui vivent une vie sédentaire comme les gens de bureau et pour les invalides et les enfants.

F. C. ELFORD,
Aviculteur du Dominion.

:*:

LONDRES — Le mariage du duc d'York et de lady Elizabeth Bowes Lyon aura lieu à l'abbaye de Westminster le 26 avril.

Faites vos commandes de semences

(Notes des fermes expérimentales.)

Les nouveaux catalogues de semences feront bientôt leur apparition; ils porteront comme d'habitude des descriptions toujours attrayantes de variétés nouvelles et régulières. On consulte toujours ces catalogues avec empressement, mais il arrive souvent que l'on attende jusqu'au printemps pour faire sa commande les semences. Or, comme les stocks des meilleures variétés sont généralement limités, ils sont presque *toujours épuisés à cette* époque; on fera donc bien de faire sa commande immédiatement pour être sûr d'obtenir ce que l'on désire.

Parmi les variétés nouvelles, il y en a sans doute quelques-unes qui valent le prix élevé que l'on en demande; d'autres ne valent pas mieux que les vieilles espèces régulières, si même elle les valent. On fera donc bien de laisser l'essai de ces variétés nouvelles aux fermes et stations expérimentales et d'attendre pour les acheter, que l'on ait reçu un rapport de l'une de ces stations. Il est généralement avantageux de se procurer les espèces les plus coûteuses des variétés régulières, on économise de l'argent à le faire. Il existe une grande différence entre les espèces, car la sélection bien faite et l'enlèvement des plantes étrangères dans la récolte même font une grande différence dans la qualité de la récolte. Le coût de la bonne semence n'est que peu de chose par comparaison à la récolte que l'on obtient.

On peut aujourd'hui se procurer des listes des meilleures variétés de graines de légumes et de fleurs en s'adressant aux stations expérimentales et aux collèges d'agriculture, et on fera bien de se procurer ces listes avant de décider ce qu'il faut acheter.

Comme il n'est pas toujours possible de se procurer les mêmes espèces de semences deux années de suite, on fera bien, *si l'on a une bonne* espèce d'une variété de fleurs ou de légumes, et qu'il reste de la graine de l'année précédente, de se procurer la même semence après en avoir éprouvé la germination.

Faites votre commande de bonne heure, commandez les meilleures semences des meilleures variétés possibles et consultez la liste des meilleures variétés des fermes expérimentales.

W. T. Macoun,
Horticulteur du Dominion

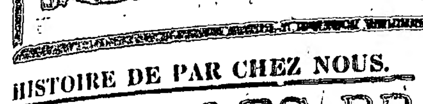
:*:

Le centenaire de Joliette

La ville de Joliette célébrera cette année son centenaire de naissance.

"Tous les citoyens, dit l'"Etoile du Nord," ont à coeur de commémorer cet été ce grand événement par des fêtes grandioses."

Tous les Canadiens français s'associeront de coeur à ces fêtes qui rappelleront en même temps le souvenir de l'homme remarquable qui fut le fondateur de Joliette.



EN FAMILLE

HISTOIRE DE PAR CHEZ NOUS.

AH! LES BRAVES GENS!

La Saskatchewan compte d'excellentes familles. Et grâce à Dieu, c'est parmi les lecteurs du *Patriote* que sont les plus chrétiennes et les plus nombreuses, par conséquent les plus intéressantes et les meilleures.

Nonobstant, même à ces familles il est bon, par intervalle, de montrer l'idéal de la famille chrétienne.

Or cet idéal, chez nous, n'est pas toujours accroché aux étoiles.

Nous venons de le découvrir, modeste mais très vivant, dans une maison blottie au flanc d'un côteau, dans une paroisse de la prairie.

* * *

Le père a quarante ans, la mère trente-six. Le Bon Dieu leur a donné dix enfants.

Arrivez à n'importe quelle heure dans cette maison, vous ne la surprendrez jamais. Vous la trouverez laborieuse et tranquille, sous le regard du ciel qui la bénit, parce qu'elle le mérite sans réserve.

Le père et la mère, héritiers, chacun de son côté, d'un nom parfaitement honnête et de traditions vénérables, évoquent la douce image et continuent la chaîne des époux modèles d'autrefois qui s'aimaient d'un amour sans défaillance et se respectaient chrétiennement.

Ce n'est pas dans ce foyer que l'on peut assister à une querelle de ménage genre "moderne".

Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient, de part et d'autre, sans défauts. Mais ces défauts ne paraissent point, tant les deux époux mettent de bon vouloir à se supporter et à faire des concessions.

* * *

On ne tarde pas à reconnaître, aux soins jaloux dont ils enveloppent moralement et religieusement leurs enfants, qu'ils les prennent avant tout et en tout pour des âmes dignes du plus haut intérêt et destinées au ciel.

Une petite incursion dans le registre des baptêmes, que monsieur le curé de la paroisse a mis aimablement à notre disposition, nous a appris que les enfants de cette maison ont tous été baptisés le lendemain de leur naissance au plus tard...

Et il n'est pas question d'attendre que la mère soit rétablie, ni que le parrain arrive de Duluth....

La mère a nourri et élevé ses dix enfants, leur donnant au moment voulu, avec l'aliment du corps, la nourriture de l'âme qui s'éveille et doit commencer à regarder le Bon Dieu dès son premier sourire.

Aussi dans cette maison, les enfants prient bien. Et il faudrait voir le matin, à mesure que chaque enfant se lève, avec quelle piété il joint ses mains et dit sa prière à genoux... devant le crucifix et l'image de Marie.

Et la journée finie, dans le calme apaisant du soir, à l'ombre tutélaire du Christ bénissant le foyer, quel céleste spectacle que celui de la famille, assemblée autour du père et de la mère, pour faire monter fervente et de concert la prière jusqu'à Dieu.

Naturellement les enfants vont tous les jours à l'école dirigée par une bonne vieille fille, qui est une des meilleures institutrices de la Saskatchewan.

Avec les rudiments de la science les tout petits apprennent la religion et la morale, une chose qui fait tristement défaut dans bien des écoles de notre Saskatchewan.

Je passais l'autre jour près de l'école en question. C'était l'heure de la récréation. Dans un coin, derrière l'école, quatre petits enfants étaient à genoux.

—Que font ces petits bonhommes? demandai-je à la vieille maîtresse.

—Ils sont à prier le Bon Dieu pour qu'il guérisse leur maman malade. Il leur arrive assez souvent d'avoir de ces "accès de piété". Hier Emile est venu m'annoncer qu'il avait promis au petit Jésus qu'il ne mangerait pas de confiture de toute la semaine, parce qu'il avait fait "le méchant" le matin...

Sa petite soeur, à qui j'ai conté l'histoire de Thérèse de l'enfant Jésus, prie tous les jours cette sainte et est capable déjà de s'imposer de "sérieuses" pénitences elle aussi, pour expier ses "méchancetés".

La maîtresse n'a pas de difficulté avec ses élèves. Les parents l'ont prévenue, du reste, que si les enfants n'étaient pas sages, elle devait les corriger et ne pas avoir peur de se servir de la "strap". A la maison, quand les enfants s'oublient, ce qui arrive parfois, la "strap" est mise en réquisition, car les parents connaissent bien la vérité de ce principe de l'Esprit Saint: "Celui qui épargne la correction n'aime pas son fils"

* * *

Dans cette maison, pas de repas capricieux, ni de vaines friandises, ni de désordre à table. La mère sert son petit monde. Chacun attend sa part et son tour sans crier.

Les jeunes filles ne sont pas des "drapeaux" ni des "poupées". L'atelier de "peinture" n'existe pas pour elles.

Ces jeunes personnes ne feront jamais monter les actions des distilleries de muscat, ni des fabriques de houppes et de postiches. Ce qui ne les empêche pas d'être convenables et charmantes. Au contraire.

Marguerite, la soeur aînée, est une petite sainte. Pendant deux ans que sa maman a tenu le lit par suite d'un accident, elle a remplacé cette dernière et les neuf petits frères et soeurs ne se sont pas aperçus que "maman" manquait.

Ah! Marguerite, j'ai ouï dire l'autre jour qu'une petite Française avait gagné le prix de vertu décerné à la jeune fille la plus méritante de France. J'ai lu la vie de cette jeune fille française et je l'ai comparée à la tienne... Quand il y aura un prix de vertu pour la meilleure jeune fille de la paroisse, je sais bien à qui ira mon vote. Que le Bon Dieu te garde toujours aussi bonne et vertueuse que tu l'as été jusqu'ici.

Quand les jeunes sortent, — "Où vas-tu? avec qui?" demandent père et mère.

Quand ils rentrent, — "D'où viens-tu? qu'as-tu fait?"

D'ailleurs les bonnes habitudes se prennent de bonne heure dans cette maison, et les parents ont peu d'inquiétude à avoir sur le chapitre des fréquentations.

Marguerite se propose d'entrer au couvent.

Personne ne la pousse; l'un de ses frères est au collège et je ne serais pas étonné que dans quelques années d'ici notre paroisse ait le bonheur de posséder un prêtre de "chez nous".

L'aîné des fils est sur le point de se marier. Ce n'est pas un "sport" qui prendra un "drapeau" ou une "poupée". C'est une âme qui va s'unir à une âme pour le bonheur de chacun et pour le bien de la société.

En résumé, c'est une famille chrétienne. Le père est le maître incontesté, mais débonnaire, la mère l'âme visible et l'ange gardien. Ah! les braves gens!

Plaise à Dieu que toutes les familles de nos lecteurs leur ressemblent.

X. X. X.

Une misère de l'enfance

Les terreurs noctures

Voici un enfant qui a été rieur toute la journée, qui a diné d'un solide appétit et s'est endormi, comme à l'ordinaire, d'un sommeil paisible.

Il dort ainsi depuis une heure, deux heures, trois heures, et tout dort autour de lui, quand tout à coup il se réveille en sursaut, pousse un cri d'angoisse et d'une voix que la terreur rend méconnaissable appelle: Maman! maman!

On le trouve assis sur son lit, l'oeil hagard, le front couvert de sueur. Il pleure, il crie, il pousse de véritables hurlements, il se tord les mains, ses traits sont empreints de la plus vive frayeur. Il a appelé sa mère, mais il ne la reconnait pas: bien plus, il la repousse, il la confond, dans son hallucination, avec l'objet qui le terrifie. C'est un chien, un chat, un voleur, un fantôme, qu'il croit voir sur son lit. Il cherche à fuir, et sa terreur s'exaspère encore de sentir qu'on le retient. Ses mains se crispent en un geste de défense, il frappe du poing ou bien de ses petits bras il couvre ses yeux afin sans doute de ne plus voir l'horrible chose.

Peu à peu cependant les doux soins maternels l'apaisent; il s'abandonne aux charmes de la voix tant aimée qui murmure à travers ses larmes les mots de tendresse tant de fois répétés, tant de fois entendus. Les pleurs, les sanglots l'oppressent encore, mais enfin il reconnait sa mère. Il a moins peur dès lors qu'il se sent protégé, mais il veut qu'on ne le quitte pas et surtout qu'on n'éteigne pas la lumière. Rassuré il se rendort et repose d'un sommeil calme, jusqu'au jour. A son réveil, il est gai et dispos et ne garde aucun souvenir de ce qui s'est passé.

Fréquemment la fin de la crise est marquée par une émission abondante d'urine. Il est rare que le mauvais rêve se répète plusieurs fois au cours d'une même nuit, mais il arrive souvent, au contraire, qu'il renaisse les nuits suivantes et parfois pendant plusieurs semaines de suite.

Il est remarquable que, dans ce cas, l'enfant se réveille à la même heure, presque à la même minute.

L'accès, toutefois, peut demeurer isolé ou ne se reproduire qu'à intervalles irréguliers, parfois fort longs. D'ailleurs il n'a pas toujours la même intensité. Il arrive qu'il ne dure que quelques minutes. Brusquement l'enfant s'agite, pousse des cris inintelligibles, se dresse un instant sur son lit tout anxieux, puis se rendort presque aussitôt. Les grands accès au contraire peuvent se prolonger près d'une heure.

C'est surtout de 2 à 6 ans que ces terreurs nocturnes se manifestent chez l'enfant, mais on les a observées beaucoup plus tôt, et on peut les rencontrer beaucoup plus tard jusqu'à 12 ou 13 ans, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

On a tendance vulgairement à attribuer à l'épilepsie ces crises de terreur. Il est certain que l'épilepsie est quelquefois en cause. Mais, on peut le dire, exceptionnellement.

Elles peuvent être imputables aussi à l'hystérie qui comporte d'innombrables désordres nerveux.

Elles peuvent être la conséquence de lésions cérébrales comme la sclérose cérébrale qui est une maladie de l'enfance, maladie fort rare d'ailleurs, comme les tubercules cérébraux, comme la méningite tuberculeuse, moins rare malheureusement, qui parmi ses tout premiers symptômes les lignes avant-coureurs comporte quelquefois des accès de terreur nocturne.

Mais le plus souvent, ces accès dépendent, non pas directement de névroses ou de lésions des centres nerveux, mais de causes qui agissent indirectement sur l'encéphale par action reflexe ou par action toxique.

En tout premier lieu, il convient de noter les troubles gastro-intestinaux. On n'a pas été sans remarquer que chez les grandes personnes les mauvais estomacs font les mauvais caractères, ou du moins, pour ne faire de peine à personne, qu'une digestion difficile influe terriblement sur l'humeur, sur les nerfs et même sur la volonté. Il est bien évident que sur le cerveau de l'enfant infiniment plus délicat, infiniment plus sensible, les mêmes causes doivent produire une excitation beaucoup plus intense, si intense que nos ancêtres ont été tentés — à tort — de faire de la terreur nocturne des enfants une crise d'aliénation mentale.

Avant de se perdre très loin dans le domaine des causes rares et qui rendraient grave le pronostic des terreurs nocturnes, il est sage de se demander encore si le petit effravé n'hospitalise pas dans son tube digestif des vers. Les oxyures, ces tout petis vers blancs qui parfois grouillent innombrables sur le petit tas de matières que l'enfant a rendues, les lombrics qui, par leur aspect et leur dimension, rappellent le ver de terre que tout le monde connait, les taenias, vulgairement connus sus le nom de vers à anneaux, de vers solitaires, sont également, par action reflexe, capables de déchaîner la crise nocturne. On sait que les lombrics, en particulier, opèrent parfois de longues et patientes migrations tout le long des intestins, à travers l'estomac, le long de l'oesophage jusque dans le nez et la bouche. Cela évidemment ne va jamais sans provoquer quelques désordres, et parfois de vives irritations reflexes.

Il est encore une cause banale des terreurs nocturnes. Ce sont les végétations adénoïdes qui, en obstruant plus ou moins complètement les fosses nasales, gênent la respiration, font, la nuit surtout, qu'elle devient insuffisante, d'où oxygénation imparfaite du sang et tous les troubles qui s'en suivent: agitation, cauchemars, sueurs, émission d'urines, terreurs nocturnes.

Il est bien difficile de n'admettre pas que certains tempéraments sont prédisposés à ces accidents. Ce sont les enfants de santé délicate, nerveux eux-mêmes ou prédisposés par une hérédité névropathique. L'alcoolisme des parents ou de la nourrice est, en ce cas, bien souvent en jeu sans doute; mais il faut aussi incriminer la fâcheuse coutume, trop répandue en trop de nos contrées, de donner à l'enfant, dès le berceau, de l'alcool et du café.

Il est incontestable enfin qu'à toutes ces causes diverses il faut ajouter l'excitation fort vive et certes très fâcheuse que provoquent dans la petite tête de l'enfant les récits effrayants, les contes à dormir debout dont on ensemence à tort et à travers sa fertile imagination.

Les terreurs nocturnes, quand elles ne relèvent point de causes graves comme la méningite tuberculeuse ou l'épilepsie, sont en général sans gravité et ne laissent après elles aucun souvenir. Il convient toutefois de les éviter en parant à temps aux causes habituelles qui les provoquent: troubles digestif, vers intestinaux, végétations adénoïdes, et en veillant à ne point bercer leur sommeil d'histoires de revenants et de croquemitaines.

Si les crises se renouvellent, les bromures, le chloral et surtout les bains — qui ne devraient pas être un remède, mais l'habitude de tous les jours — en viendront aisément à bout.

Trahi par un porc

Un porc, qui se trouvait dans un champ dépendant de la petite localité de Higgins Creek, dans le Tennessee (Etats-Unis), attira l'attention d'un policier par sa démarche titubante et incertaine, ressemblant étrangement à celle d'un homme ivre.

Le policier suivit patiemment le porc, qui le conduisit à une maison écartée et perdue dans les bois, dans laquelle se trouvait une distillerie d'alcool clandestine. Le porc avait pris l'habitude de venir chaque jour boire les résidus de la distillation et se trouvait ainsi dans un état d'ivresse perpétuel.

La distillerie fut détruite, son propriétaire arrêté, et le porc renvoyé à l'eau croupissante des mares.

EVANGILE

Le premier dimanche du Carême

Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour être tenté par le diable. Et quand il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur s'aprochant lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Jésus répondit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le diable le transporta dans la ville sainte, et le mit sur le haut du temple. Et il lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu jetez-vous en bas. Car il est écrit: Il a ordonné à ses anges de prendre soin de vous: ils vous porteront en leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre quelque pierre. Jésus lui dit: Il est écrit aussi: Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable le transporta encore sur une montagne fort haute: et il lui montra tous les royaumes du monde, et leur gloire. Et il leur dit: Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez. Alors Jésus lui dit: Retire-toi, Satan; car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors le diable le laissant; et voilà que les Anges s'approchèrent, et le servaient.

Le Coin des Enfants

Les roses de sainte Elisabeth

Elisabeth aimait à porter elle-même aux pauvres, à la dérobée, non seulement de l'argent, mais encore des vivres et autres objets qu'elle leur destinait. Un jour qu'elle descendait, accompagnée d'une de ses suivantes favorites, par un chemin très rude que l'on montre encore, portant dans le pan de son manteau le pain, la viande, les oeufs et autres mets, pour les distribuer aux pauvres, elle se trouva tout à coup en face de son mari qui revenait de la chasse. Etonné de la voir ainsi ployant sous le poids de son fardeau, il lui dit: "Voyons ce que vous portez," et en même temps ouvrit, malgré elle, le manteau qu'elle serrait tout effrayée contre sa poitrine. Mais il n'y avait plus que des roses blanches et rouges, les plus belles qu'il eût vues de sa vie; cela le surprit d'autant plus que ce n'était plus la saison des fleurs.

Montalembert.

L'histoire du berger Jupille

Comme l'Alsacien Melster, premier bénéficiaire du sérum antirabique, le petit berger jurassien, J.-B. Jupille, dont un bronze a popularisé l'héroïque sang-froid, est encore de ce monde. C'est aujourd'hui un respectable père de famille; il raconte volontiers son histoire, la voici:

"Aux premiers jours de l'automne de 1885, six petits bergers gardaient leurs troupeaux dans la plaine de Villers Farlay, non loin d'Arbois. Soudain, un gros chien arrive en courant vers eux les yeux injectés de sang, la gueule écumante.

" —Un chien fou! s'écrièrent-ils d'une même voix épouvantée. Et ils se sauvèrent en criant: "Au secours!".

" —Tous... sauf un. C'est le plus âgé: quatorze ans et demi. C'est Jupille. Pour protéger la fuite de ses petits camarades, que le chien va fatalement atteindre, il se jette courageusement à la tête du chien et, d'une main lui saisit la gorge. La bête le mord cruellement. De l'autre main encore indemne, il la serre davantage. Nouvelle morsure. Maintenant, le vaillant garçon perd du sang de ses deux mains blessées. N'importe, il continue à maintenir l'animal. Alors, son petit frère accourt et lui passe son fouet, qui est tombé dans la lutte. Jean-Baptiste Jupille en garotte le chien, puis l'assomme à coups de sabot. Après quoi, il le traine jusqu'au ruisseau et l'asphyxie en lui tenant la tête sous l'eau. Dix minutes lui ont suffit pour se débarrasser du "chien fou", mais il est blessé mortellement, et il le sait, car il a entendu parler des chiens enragés. Mais il va seulement songer à son salut. Avec de l'eau, il lave ses plaies; avec du sable, il les gratte pour en chasser le germe mortel autant qu'il peut. Enfin il se rend chez deux vétérinaires. C'est ainsi que le noble exploit du petit bonhomme arrive à la connaissance du maire du village, qui, justement, revenait d'Arbois, où il avait assisté aux expériences de Pasteur. Il écrit au grand savant. La réponse revient au retour du courrier: c'est une lettre touchante, où Pasteur demande aux parents de J.-B. Jupille de lui confier leur enfant."

On devine le reste si on ne le sait pas. Jupille se présente six jours après (les communications étaient difficiles) au laboratoire de la rue d'Ulm et, comme Meister, il retourne guéri au pays.

Le chef au sourire de diamant

Un chef d'Indiens, Cherokee, est actuellement à Londres, en mission près du roi d'Angleterre. C'est un Peau-Rouge superbe d'allures, et qui porte le nom bizarre de "Chef au sourire de diamant."

D'où lui vient ce sobriquet? Il date du voyage récent que fit au Canada le prince de Galles. Le prince, ayant offert à l'Indien une épingle de cravate en diamant, le Peau-Rouge fut fort embarrassé. Où diable piquer l'épingle précieuse?

Après avoir vainement tenté d'en enrichir son costume, puis sa chevelure, le chef, trouvant que, décidément, ici pas plus que là, le bijou n'était assez visible, finit par faire démonter le diamant qu'un dentiste habile lui incrusta dans une incisive. D'où son sobriquet bien mérité de "Chef au sourire de diamant."

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LAFLECHE, Sask.

Notre nouveau cercle dramatique nous jouera lundi prochain "Le Poignard" et "L'Auberge No. 3". Cette séance sera donnée au profit de l'église dans notre nouvelle salle paroissiale. Que tout le monde vienne passer une bonne et agréable soirée et applaudir nos jeunes artistes.

— Notre populaire avocat M. Ernest Colpron vient de nous revenir après un voyage à Winnipeg.

— M. T. H. Bourassa doit nous revenir incessamment d'un voyage de deux mois dans l'est des Etats-Unis.

— Notre bureau de poste a été transféré dans l'édifice de M. Robinson Orfèvre; on nous promet un futur agrandissement sous peu.

— M. F. X. Boileau est le délégué officiel de notre école séparée "Mathieu" à la convention des commissaires d'école de Prince-Albert. M. Louis Thibodeau et Paul Bourdy sont délégués de notre cercle de l'A. C.F.C. pour la convention générale.

— La température a été très belle presque tout l'hiver et les cultivateurs éloignés continuent de conduire leur blé à l'élévateur. Tout près d'un million de minots de blé a été délivrée cette année.

— Mme Firmin Rémy vient de nous revenir d'un voyage à Montréal et nous dit: Vive Laflèche!

— M. Zotique Raiche a maintenant à peu près terminé son installation et nous avons le plaisir d'avoir la lumière électrique partout, y compris à l'église, au presbytère et à la salle paroissiale.

— Nous aurons une seconde soirée familiale en faveur de notre église le 11 février.

:*:

BIGGAR, Sask.

Dimanche dernier il n'y avait pas de messe ici, M. le curé était à Loverna. Pour aller à cette mission lointaine il faut partir de Biggar le vendredi pour ne revenir que le mardi.

— En visite au presbytère M. D. Thibault, de Kinley, M. et Mme Louis de Moissac faisaient eux aussi une visite au presbytère la semaine dernière.

— D. Biggers, ingénieur sur le C.N.R., a été la victime d'un accident sérieux. Pendant qu'il travaillait à une locomotive, une soupape éclata et lui arracha l'oeil gauche. On le transporta quelque temps après à l'hôpital de Saskatoon.

— Le 1er février, les artistes locaux donnaient un concert au théâtre Majestic. Le chant et les morceaux de piano furent bien exécutés.

— Un autre accident est arrivé à G. Ismond le 31 janvier pendant la joute de gouret entre Biggar et Springwater. La rondelle frappa ce jeune homme à l'oeil droit; on ne pense pas lui sauver l'oeil. Il fut immédiatement transporté chez le médecin qui lui fit une demi-douzaine de points à la figure et au nez.

— The Social Service League Council de la Saskatchewan dépense ces jours-ci du papier bien inutilement. Sans doute plus ces messieurs font du tapage, plus ils sont payés. Cette société veut combattre la "Moderation League", qui demande la vente de la bière et des vins légers. Elle envoie ce qu'elle appelle un "Memorial" à tous les conseils municipaux, aux églises, aux clubs des Grains Growers et à tous les autres clubs et organisations, demandant au gouvernement de continuer le système de prohibition actuelle. Pourquoi ne prendrions-nous pas ces formules en y changeant les mots "approval" en "disapproval"; "opposition" en "support", "appreciation" en "disapproval" "sympathetic" en "no" et les retourner ainsi nous-mêmes au gouvernement?

:*:

SAINT-VICTOR, Sask.

Jeudi le 25 janvier avait lieu à l'école de Saint-Victor l'assemblée annuelle des commissaires d'école. La belle température avait permis aux contribuables de se rendre en grand nombre. Après la lecture du rapport financier de M. le secrétaire, Eugène Lalonde, il fut proposé par M. Alphonse Lalonde et secondé par M. Henri Bissonnette que ce rapport fût accepté. M. le curé en profita pour remercier et féliciter la commission scolaire pour sa bonne administration durant l'année qui vient de s'écouler. On a comblé le déficit de l'année dernière et on n'a pas contracté de nouvelles dettes, grâce au talent de nos administrateurs et au bon esprit de nos contribuables de St-Victor.

On procéda ensuite à l'élection d'un commissaire, M. H. Thielens, sortant de charge. Trois contribuables furent proposés: M. Alfred Lalonde, M. Jean Deshaye et M. Valérien Gagné. Le décompte du scrutin donna une majorité de deux voix à M. Alfred Lalonde sur son concurrent M. Valérien Gagné.

M. Alfred Lalonde est un homme de devoir. Nous savons d'avance qu'il saura faire honneur à la commission scolaire de St-Victor. Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle fonction. Le bureau de la commission scolaire se compose comme suit: Président, M. Alphonse Beauvilliers; Vice-président, M. Omer Dupuis, et M. Alfred Lalonde. M. Eugène Lalonde est secrétaire-trésorier.

M. Alfred Lalonde, le nouveau commissaire et M. Eugène Lalonde, secrétaire, ont été délégués pour représenter la commission scolaire de Saint-Victor à la convention des commissaires d'école qui aura lieu les 20, 21 et 22 courant à Prince-Albert. Si rien d'imprévu ne survient, M. le curé accompagnera aussi les délégués à cette convention.

— Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Siméon Ducharme, prend un mieux sensible et qu'il sera assez bien pour revenir bientôt dans sa famille. Nous prions Dieu de rendre à la santé M. Siméon Ducharme, qui est le chef d'une nombreuse famille.

— La paroisse de St-Victor compte maintenant quatre chevaliers de Colomb: M. le notaire Dosithée Lalonde, M. Eugène Lalonde, marchand, M. Willie Gaudry, fils d'Octave Gaudry, fermier, et M. le curé lui-même. C'est un bon commencement. Plusieurs doivent entrer à la prochaine initiation. Tout fait prévoir que dans deux ans nous aurons au moins 25 membres.

— Une grande mission sera prêchée à St-Victor du 6 au 11 mars par le Rév. P. Sorel. Nous espérons que tous les paroissiens se feront un devoir de suivre les exercices de cette retraite, étant donné qu'ils sont tous à peu près libres durant ce mois de mars.

Nous donnerons le programme prochainement.

Baptême — 20 janvier, M. et Mme Alfred St-Cyr, un fils baptisé sous le nom de Joseph-Fernand-Jean. Parrain, M. Emile Coutu, Marraine, Mlle Hermina Collin, de Saint-Victor. 33 janvier, M. et Mme Herman Weers, un fils, baptisé sous le nom de Orval-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Weers, de Maxtone.

:*:

MONTMARTRE, Sask.

Le mariage de M. Nap. Bellemare avec Mme Vve Chs Levesque a été célébré le 30 janvier dans l'église de Montmartre par M. l'abbé Jérôme, en présence d'une foule de parents et amis. Nos sincères félicitations aux nouveaux mariés avec nos meilleurs souhaits.

— Mlle Alice Bilodeau est partie pour St-Boniface pour entrer au Noviciat de la Maison Chapelle et y faire sa profession religieuse.

— La famille Jos. Laberge est à faire ses préparatifs en vue de son prochain départ pour l'Alberta.

— M. Jos. Savarie est arrivé pour passer l'hiver sur sa terre au nord-est de Montmartre.

— M. Emmanuel Breton est revenu de sa promenade dans l'Est.

— Les noms de M. E. Demers et Adolphe Breton ayant été omis de la liste des officiers de l'A. C. F. C. dans la correspondance de la semaine dernière, il nous fait plaisir de rectifier cette erreur involontaire et de rendre honneur à qui de droit.

— MM. E. Demers et A. F. Breton ont été choisis par l'A.C.F.C. comme délégués à la Convention de Prince-Albert.

— Dimanche le 11 février une partie de cartes aura lieu dans le soubassement de l'église; elle sera suivie d'un goûter.

:*:

BEAUMONT, Alta.

Visites — Le Révérend Père Landreville, d'Edmonton a passé quelques jours en visite chez M. le Curé, la semaine dernière.

— M. Arcard Dubord, chez ses parents.

— Mlles Racine, de Vimy, chez J. Dubord, leur beau-frère.

Maladies — Madame Alphonse Royer vient de subir une grosse opération à l'Hôpital Général d'Edmonton. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Mme Beaulac a été retenue à l'hôpital la semaine dernière.

Départ — M. et Mme Maltais ont l'honneur de donner une de leurs filles, Emilie, à Dieu. Elle est entrée chez les Petites Soeurs Franciscaines de Marie.

Mlle L. Blackburn laisse ses parents pour se donner à Dieu. Elle vient d'entrer chez les Petites Soeurs Franciscaines d'Edmonton. Ces deux futures religieuses s'envoleront vers le noviciat de la Baie St-Paul en juin prochain.

A ces deux appelées de Dieu nous souhaitons persévérance dans le service du Seigneur. C'est un grand honneur pour notre jeune paroisse de constater que tant de nos enfants se donnent à Dieu pour la gloire de notre Mère la Sainte Eglise.

Décès — Mardi le 6, Jean Maure rendait son âme à Dieu. A la famille en deuil nous ofrons nos condoléances.

:*:

CORK, Alta.

Personne ne semble vouloir donner signe de nous dans le "Patriote". Cependant, pour le bien du journal, il faut que de temps en temps les centres français de l'Ouest y trouvent place. La rareté ou plutôt la négligence des correspondants locaux explique naturellement le manque de nouvelles concernant ces centres. A qui la faute? Au journal? Non, non!! A qui donc? A eux-mêmes qui, étant sur place, peuvent sans beaucoup d'effort envoyer au vaillant journal les nouvelles locales.

Cork est une mission desservie du lac "La Belle." La messe se dit régulièrement tous les mois depuis septembre dernier. Trente familles, en grande partie canadiennes-françaises, bénéficient de ce service religieux. Notre église actuelle n'est pas très convenable, mais la bonne volonté des gens et leur esprit religieux donneront un jour au Dieu Créateur une église convenable.

— M. Ernest Belzil a eu le bonheur de faire baptiser, le 14 janvier dernier, deux charmantes petites filles, Marie-Blanche et Marie-Cécile, née le vingt-et-un décembre 1922. Félicitations aux heureux parents.

— Le même jour M. Alfred Caillaux faisait aussi baptiser un gros garçon, Ernest.

VONDA, Sask.

Vonda se prépare à se faire représenter largement à la Convention de Prince-Albert. M. E. Grimard a été nommé délégué pour le district d'école de Buffer Lake, et M. Major a bénéficié du même honneur dans le district Grierson.

On nous avise que les trois districts de St. Denis seront aussi représentés, ainsi que ceux de Prud'homme.

L'école séparée de Vonda aura au moins deux délégués, et le Cercle de l'A. C. F. C. espère pouvoir en envoyer cinq ou six.

A cet effet, il y a eu une assemblée générale le 2 février. A cause de certaines circonstances que l'on ne pouvait pas prévoir, cette assemblée ne fut pas aussi nombreuse qu'elle aurait pu l'être.

Cependant l'entrain ne fit pas défaut, et toutes les personnes présentes donnèrent leurs noms pour s'enregistrer dans les rangs de l'A. C. F. C., et furent d'avis d'envoyer le plus grand nombre possible de délégués à Prince-Albert.

Il fut aussi décidé d'avoir une autre assemblée le vendredi 16 à 8 heures, pour recueillir les cotisations et élire les délégués à la Convention. Il est donc important que tout le monde s'y rende, quelles que soient les préoccupations du moment. C'est un devoir national qu'il faut remplir. On annonce en même temps une partie de cartes avec un petit programme musical.

A la soirée du 2, au cours de laquelle il y eut aussi une partie de cartes fort contestée, Mlle Blanche Blouin gagna le prix d'honneur pour les dames, tandis que M. Hector Desmarais atteignait le sommet de ses ambitions en décrochant le prix d'honneur pour les hommes.

M. et Mme Raymond Denis se donnèrent la main pour gagner les prix de consolation pour hommes et pour dames, et ce fut au milieu d'une salve d'applaudissements que M. Denis s'en vint fièrement chercher le prix que la Providence "beaucoup aidée par les scrutateurs" lui avait réservé.

Mme L. Lepage et MM. Joseph et Edouard Dionne remplirent ensuite, avec le talent qu'on leur connaît, le programme de chants annoncé, pendant que M. D. Desmarais se réfugiait derrière un bienheureux rhume et que M. Paquette battait précipitamment en retraite. M. Roberge, plus brave, fit au moins la promesse de nous sortir, le 16, les meilleurs morceaux de son répertoire.

La séance fut enfin levée, après une bataille en règle à coups de motions, bataille au cours de laquelle les procédures parlementaires ne furent pas toujours respectées.

Nous espérons que la paroisse sera au grand complet à l'assemblée du 16.

— Le conseil du village, à son assemblée de janvier a engagé M. F. Trotzke comme secrétaire-trésorier. Cette place était occupée depuis plusieurs années par M. J. H. Currie, bien connu à raison de son activité contre les écoles séparées. Les élections annuelles s'étaient faites à peu près exclusivement autour de cette question du secrétaire.

— Le secrétaire de la municipalité rurale, M. D. Desmarais, vient d'être réengagé pour une autre année avec un salaire sensiblement égal à celui de l'année passée. Nos amis les Ruthènes, qui sont en majorité au conseil, semblaient vouloir profiter de la division qui existe trop souvent dans nos rangs pour glisser l'un des leurs à ce poste de secrétaire. Leurs efforts ont été déjoués au dernier moment grâce aux efforts de MM. O. Loiselle et Alp. Gouin, conseillers de Vonda et de Prud'homme.

— M. D. Desmarais a abandonné le secrétariat de l'Elévateur des Fermiers, qu'il détenait depuis le début de la Compagnie. M. Edouard Dionne le remplace.

— Vonda possède maintenant quatre radios. Allez donc dire que ce n'est pas une ville de progrès! Sans compter son installation électrique, son équipe de hockey et ses nombreuses équipes de curling, qui suffiraient à l'illustrer.

:*:

VISCOUNT, Sask.

Le présent hiver, malgré son lourd manteau de neige, n'a pas l'air d'être une saison morte pour les paroissiens de Viscount. Ceux-ci font preuve — nuit et jour — d'une réjouissante activité. Les réunions de famille sont plus nombreuses et plus gaies que jamais. Les Franco-Canadiens ont pris conscience de leur force et ils ont un cercle qui donne les plus belles espérances. Nous sommes déjà une trentaine de membres, et d'autres viendront sans doute encore grossir notre phalange.

— Une autre association a surgi chez nous en même temps que l'A. C. F. C. C'est la "Catholic Dramatic Society of Viscount." Elle a pour but de venir en aide à la paroisse au point de vue financier. Son directeur, M. Salter, un artiste de profession, prépare une grande représentation pour le 12 et le 13 courant. C'est dire qu'il est trop tard pour l'annoncer dans le "Patriote." Lorsque ces lignes paraîtront, le succès aura déjà, nous n'en doutons pas, couronné les efforts de nos dévoués artistes.

— Une épidémie de fièvre scarlatine sévit en ce moment dans notre région. Certaines maisons sont en quarantaine.

— M. l'abbé McMillan, curé de Delisle, est venu à Viscount cette semaine rendre visite à M. le Curé.

— Le Cercle local de l'A. C. F. C. a nommé deux délégués pour le représenter à la Convention de Prince-Albert.

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 28

— Qu'en pensez-vous, monsieur le chevalier? dit le curé.

— Je suis d'opinion, fit mon oncle Raoul, que voici le vin du dessert sur la table, et qu'il est urgent de l'attaquer.

— Excellente décision! s'écria-t-on de toutes parts.

— Le vin est le plus infaillible des présages, dit Jules, car il annonce la joie, la franche gaieté, le bonheur enfin; et, pour preuve de son infaillibilité, voici notre ami de Locheill qui entre dans l'avenue: je vais aller au-devant de lui.

— Vous voyez, mon cher Arché, dit le capitaine en l'embrassant, que nous vous avons traité sans cérémonie, comme l'enfant de la maison, en nous mettant à table après une demi-heure d'attente seulement. Connaissant votre exactitude militaire, nous avons craint que des affaires indispensables ne vous empêchassent de venir.

— J'aurais bien été peiné que vous m'eussiez traité autrement que comme l'enfant de la maison, reprit Arché. J'avais bien pris mes mesures pour être ici ce matin de bonne heure; mais j'avais compté sans l'agréable savane Cap-Saint-Ignace. Mon cheval est d'abord tombé dans un pot-à-brai, d'où je ne l'ai retiré, après beaucoup d'efforts, qu'aux dépens de mon harnais, qu'il m'a fallu racommoder comme j'ai pu. Une des roues de ma voiture s'est ensuite brisée dans une fondrière; et j'ai été contraint d'aller chercher du secours à l'habitation la plus proche, distance d'environ une demi-lieue, enfonçant souvent dans la vase jusqu'aux genoux, et mort de fatigue.

— Ah! mon cher Arché, dit Jules, l'éternel railleur: *quantum mutatus ab illo!* comme dirait mon cher oncle Raoul, s'il eût pris la parole avant moi, ou comme tu dirais toi-même. Qu'as tu donc fait de tes grandes jambes dont tu étais jadis si fier dans cette même savane? Ont-elles perdu leur force et leur agilité depuis le 8 avril 1760? Tu t'en étais pourtant furieusement servi dans la retraite, comme je te l'avais prédit.

— Il est vrai, répliqua de Locheill en riant aux éclats, qu'elles ne me firent pas défaut dans la retraite de 1760, comme tu l'appelles par égard pour ma modestie; mais, mon cher Jules, tu dois aussi avoir eu à te louer des tiennes, toutes courtes qu'elles sont, dans la retraite de 1759. Une politesse se rend par une autre, comme tu sais; toujours par égard pour la modestie du soldat.

— Vous n'y êtes pas, mon cher, il y a erreur dans les rôles. Une égratignure, que j'avais reçue d'une balle anglaise qui m'avait effleuré les côtes, ralentissait considérablement mon pas de retraite, lorsqu'un grenadier, qui m'avait pris en affection singulière (je ne sais pourquoi), me jeta sur son épaule sans plus de respect pour son officier que s'il eût été un havresac, et toujours courant, me déposa dans l'enceinte même des murs de Québec. Il était temps: le brutal, dans son zèle, m'avait transporté la tête pendante sur ses chiens de reins, comme un veau qu'on mène à la boucherie, en sorte que j'étais suffoqué lorsqu'il se déchargea de son fardeau. Croirais-tu que le coquin eut l'audace, à quelque temps de là, de me demander un pourboire pour lui et ses amis, charmés de voir leur petit grenadier encore une fois sur ses jambes, et que je fus assez sot pour le régaler lui et ses compagnons! Je n'ai jamais pu conserver rancune à personne, ajouta Jules avec un grand sérieux. Mais voici ton dîner tout fumant, que ton amie Lisette avait gardé sur ses fourneaux: il est vrai que pour l'anxiété que tu nous a causée (car la fête n'aurait point été complète sans toi), tu mériterais de prendre ton repas sur le billot; mais amnistie pour le présent, et à table. Voici José qui t'apporte le coup d'appétit en usage chez toutes les nations civilisées: il est si charmé de te voir, le vieux, qu'il montre les dents d'une oreille à l'autre. Je t'assure qu'il n'est pas manchot quand il s'agit d'offrir un coup à ses amis, et encore moins, comme son défunt père, quand il faut l'avaler lui-même.

— Notre jeune maître, répondit José en mettant sous son bras droit l'assiette vide, pour serrer la main que lui présentait Arché, a toujours le petit mot pour rire; mais M. de Locheill sait bien que s'il me restait qu'un petit verre d'eau-de-vie, je le lui offrirais de grand coeur, plutôt que de le boire moi-même. Quant à mon pauvre défunt père, c'était un homme rangé: tant de coups par jour et rien de plus. Je ne parle pas des noces et des festins: il savait vivre avec le monde et faisait des petites échappées de temps en temps, le digne homme! Tout ce que je puis dire, c'est qu'il ne recevait pas ses amis la bouteille sous la table.

Goldsmith, dans son petit chef-d'oeuvre "The Vicar of Wakefield", fait dire au bon curé: *I can't say whether we had more wit amongst us than usual; but I am certain we had more laughing, which answered the end as well.* "Je ne sais "si nous eûmes plus d'esprit que de "coutume; mais nous rîmes davan-"tage, ce qui revient au même." On peut dire autant des convives à cette réunion, où régna cette bonne gaieté française qui disparaît, hélas! graduellement "dans ces jours dégénérés," comme dirait Homère.

— Mon cher voisin, dit M. d'Haberville au capitaine des Ecors, si ta petite déconvenue avec le général Murray ne t'a pas coupé le sifflet pour toujours, donne le bon exemple en nous chantant une chanson.

— Mais, en effet, répliqua Arché, j'ai entendu dire que vous aviez eu beaucoup de peine à vous retirer les griffes de notre bourru de général, mais j'en ignore les détails.

— Quand j'y pense, mon ami, dit M. des Ecors, j'éprouve dans la région des bronches une certaine sensation qui m'étrangle. Je n'ai pourtant pas lieu de trop me plaindre, car le général fit les choses en conscience à mon égard: au lieu de commencer par me faire pendre, il vint à la sage conclusion qu'il était plus régulier de faire d'abord le procès à l'accusé, et de ne le mettre à mort que sur conviction. Le sort du malheureux meunier Nadeau, dont je partageais la prison, accusé du même crime d'avoir fourni des vivres à l'armée française, et dont il ne fit le procès qu'après l'avoir fait exécuter; la triste fin de cet homme respectable, dont il reconnut trop tard l'innocence, lui donna, je crois, à réfléchir qu'il serait plus régulier de commencer par me mettre en jugement que de me faire pendre au préalable: mesure dont je me suis très bien trouvé, et que je conseille à tous les gouverneurs présents et futurs d'adopter, comme règle de conduite dans les mêmes circonstances. J'ai passé de bien tristes moments pendant ma captivité: toute communication au dehors m'était interdite; je n'avais aucun moyen de me renseigner sur le sort qui m'était réservé. Je demandais chaque jour à la sentinelle qui se promenait sous mes fenêtres s'il y avait quelques nouvelles; et je n'en recevais ordinairement pour toute réponse qu'un *g...m* des plus francs. A la fin, un soldat plus accostable et d'humeur joviale, qui baraguouinait un peu le français, me repondit un soir: "Vous pendar sept heures matingue!" Tout défectueux que fût ce langage, il m'était facile de comprendre que je devais *être pendu à sept heures au matin*, sans connaître, néanmoins, le jour fixé pour mon exécution. Mon avenir était bien sombre: j'avais vu pendant trois mortels jours le corps de l'infortuné Nadeau, suspendu aux vergues de son moulin à vent et le jouet de la tempête; je m'attendais chaque matin à le remplacer sur ce gibet d'une nouvelle invention.

— Mais c'est infâme, s'écria Arché; et cet homme était innocent!

— C'est ce qui fut démontré jusqu'à l'évidence, repartit M. des Ecors, par l'enquête qui eut lieu après l'exécution. Je dois ajouter que le général Murray parut se repentir amèrement du meurtre qu'il avait commis dans un mouvement de colère: il combla la famille Nadeau de bienfaits, adopta les deux jeunes orphelines dont il avait fait mourir le père, et les emmena avec lui en Angleterre. Pauvre Nadeau!

Et toute la société répéta en soupirant:

— Pauvre Nadeau!

— Hélas! dit le capitaine des Ecors philosophiquement, s'il fallait nous apitoyer sur le sort de tous ceux qui ont perdu la vie par...Mais laissons ce pénible sujet.

Et il entonna la chanson suivante:

Je suis ce Narcisse nouveau,
Que tout le monde admire;
Dedans le vin et non dans l'eau
Sans cesse je me mire:
Et, quand je vois le coloris
Qu'il donne à mon visage,
De l'amour de moi-même épris,
J'avale mon image.

Est-il rien dans l'univers
Qui ne te rende hommage?
Jusqu'à la glace de l'hiver
Tout sert à ton usage!
La terre fait de te nourrir
Sa principale affaire:
Le soleil luit pour te mûrir,
Moi, je vis pour te boire!

Les chansons toujours accompagnées de chorus, se succédèrent rapidement. Celle de madame Vincelot contribua beaucoup à rendre bruyante la gaieté déjà assez folle de la société.

Chanson de madame Vincelot

Dans cette petite fête,
L'on voit fort bien
Que monsieur qui est le maître
Nous reçoit bien,
Puisqu'il permet qu'on fasse ici
Charivari! charivari! charivari!

Versez-moi, mon très cher hôte.
De ce bon vin,
Pour saluer la maîtresse
De ce festin,
Car elle permet qu'on fasse ici
Charivari! charivari! charivari!

Couplet de madame d'Haberville

Si cette petite fête
Vous fait plaisir,
Vous êtes, messieurs, les maîtres
D'y revenir;
Et je permets qu'on fasse ici
Charivari! charivari! charivari!

Couplet de Jules

Sans un peu de jalousie
L'amour s'endort;
Un peu de cette folie
Le rend plus fort:
Bacchus et l'amour font ici
Charivari! charivari! charivari!

A la fin de chaque couplet, chacun frappait sur la table, sur les assiettes, avec les mains, les couteaux, les fourchettes, de manière à faire le plus de vacarme possible.

Blanche, priée de chanter "Blaise et Babet," sa chanson favorite, voulut d'abord s'excuser, et en proposer une autre, mais les demoiselles insistèrent en criant: "Blaise et Babet!" la mineure est si belle!

— J'avoue, dit Jules, que c'en est une mineure, celle-là, avec son "et que ma vie est mon amour" pour moi "ma vie est mon amour," qui doit tenir une place bien touchante dans le coeur féminin, d'ailleurs si constant! Vite à la belle mineure, pour réjouir le coeur de ces charmantes demoiselles!

— Tu nous le paieras au colin-maillard, dit l'une.

— A la gage touchée, dit l'autre.

— Tiens-toi bien, mon fils, ajouta Jules, car tu n'as pas plus de chance contre ces bonnes demoiselles qu'un chat sans griffes dans l'enfer. N'importe; chante toujours, ma chère soeur: ta voix comme celle d'Orphée, calmera peut-être le courroux de mes ennemies: elle était en effet bien puissante, à ce que l'on prétend, la voix de ce virtuose, dans sa visite aux régions infernales.

— Quelle horreur! s'écrièrent les demoiselles, nous comparer.... C'est bon; c'est bon; tu paieras le tout ensemble; mais chante toujours en attendant, ma chère Blanche.

Celle-ci hésita encore; mais, craignant d'attirer sur elle l'attention de la société par un refus, elle chanta avec des larmes dans la voix les couplets suivants: c'était le cri déchirant de l'amour le plus pur s'échappant de son âme malgré ses efforts pour le refouler dans son coeur:

C'est pour toi que je les arrange:
Cher Blaise, reçois de Babet
Et la rose et la fleur d'orange,
Et le jasmin et le muguet.
N'imite pas la fleur nouvelle
Dont l'éclat ne brille qu'un jour:
Pour moi; ma flamme est éternelle;
Pour moi, ma vie est mon amour.

Comme le papillon volage
Qui voltige de fleurs en fleurs,
Entre les filles du village
Ne partage point tes ardeurs;
Car souvent la rose nouvelle
Ne vit *et ne brille qu'un jour*,
Et que ma flamme est éternelle,
Et que ma vie est mon amour.

Si je cessais d'être la même,
Si mon teint perdait sa fraîcheur,
Ne vois que ma tendresse extrême,
Ne me juge que sur mon coeur:
Souviens-toi que la fleur nouvelle
Ne vit et ne brille qu'un jour;
Pour moi ma flamme est éternelle:
Pour moi ma vie est mon amour.

Tout le monde fut péniblement frappé de ces accents plaintifs dont on ignorait la vraie cause, l'attribuant aux émotions qu'éprouvaient Blanche de voir, après de si cruelles infortunes, son frère bientôt échappé comme par miracle au sort des combats, et se retrouvant encore au milieu de ce qu'il avait de plus cher au monde. Jules, pour y faire diversion, s'empressa de dire:

— C'est moi qui en ai apporté une jolie chanson de France.

— Ta jolie chanson! s'écria-t-on de toute part.

— Non, dit Jules, je la réserve pour ma bonne amie mademoiselle Vincelot, à laquelle je veux l'apprendre.

Or, la dite demoiselle, déjà sur le retour, avait depuis quelques années montré des sentiments très hostiles au mariage, partant un goût prononcé pour le célibat; mais il était connu qu'un certain veuf, qui n'attendait que le temps nécessaire au décorum pour convoler en secondes noces, avait vaincu les répugnances de cette tigresse, et que le jour même des épousailles était déjà fixé. Cette ennemie déclarée du mariage ne se pressait pas de remercier Jules, dont elle connaissait l'espièglerie, et gardait le silence; mais l'on cria de toute part:

— La chanson! la chanson! et tu en feras ensuite hommage à Elise.

— Ca sera, après tout, comme vous le voudrez, dit Jules: elle est bien courte, mais elle ne manque pas de sel.

Une fille est un oiseau
Qui semble aimer l'esclavage,
Et ne chérir que la cage
Qui lui servit de berceau;
Mais ouvrez-lui la fenêtre;
Zest! on la voit disparaître
Pour ne revenir jamais.

On badina Elise, qui, comme toutes les prudes, prenait assez mal la plaisanterie; ce que voyant, madame d'Haberville donna le signal usité, et on quitta la table pour le salon. Elise, en passant près de Jules, le pinça jusqu'au sang.

— Allons donc, la belle aux griffes de chatte, dit celui-ci, est-ce une caresse destinée à votre futur époux, que vous distribuez en avancement d'hoirie à vos meilleurs amis? Heureux époux! que le ciel le tienne en joie!

Après le café, et le pousse-café de rigueur, toute la société sortit dans la cour pour danser des rondes, courir le lièvre, danser le moulin tic tac, et jouer à la *toilette à madame*. Rien de plus gai, de plus pittoresque que ce dernier jeu, en plein air, dans une cour semée d'arbres. Les acteurs, dames et messieurs, prenaient chacun leur poste après d'un arbre: un seul se tenait à l'écart. Chaque personne fournissait son contingent à la toilette de madame: qui une robe, qui un collier, qui une bague, etc. Dès que la personne chargée de diriger le jeu appelait un de ces objets, celui qui avait choisi cet objet était obligé de quitter son poste dont un autre s'emparait immédiatement: alors, à mesure que se faisait l'appel des différents articles de toilette à Madame, commençait, d'un arbre à l'autre, une course des plus animées qui durait suivant le bon plaisir de la personne choisie pour diriger le divertissement. Enfin, au cri de "Madame demande toute sa toilette," c'était à qui s'emparerait d'un arbre pour ne pas l'abandonner; car celui qui n'avait pas cette protection payait un gage. Tout ce manège avait lieu au milieu des cris de joie, des éclats de rire de toute la société; surtout quand quelqu'un, perdant l'équilibre, embrassait la terre au lieu du poste dont il voulait s'emparer.

Lorsque la fatigue eut gagné les dames, tout le monde rentra dans la maison pour se livrer à des jeux moins fatiguants, tels que "La compagnie vous plaît-elle," ou "Cache la bague bergère" ou "la cachette," "l'anguille brûle," etc. On termina par un jeu, proposé par Jules, qui prêtait ordinairement beaucoup à rire.

Les anciens Canadiens, terribles sur les champs de bataille, étaient de grands enfants dans leurs réunions. Presque tous étant parents, alliés, ou amis depuis l'enfance, beaucoup de ces jeux, qui seraient inconvenants de nos jours et qui répugneraient à la délicatesse du sexe féminin des premières sociétés, étaient alors reçus sans inconvénients. Tout se passait avec la plus grande décence: on aurait dit des frères et des soeurs se livrant en famille aux ébats de la plus folle gaieté.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Prince-Albert

La souscription pour subvenir aux frais de la Convention

Les souscriptions suivantes ont été recueillies pour la Convention:

Abbé F. Joly, Blaine Lake ...	$ 5.00
Gustave Carrier ...	5.00
Major F. J. A. Demers ...	5.00
[illegible] ...	5.00
Joseph [illegible] ...	5.00
Ernest Labrie ...	1.00
Chevaliers de Colomb ...	10.00
Autre don en valeur fait par les Chevaliers de Colomb pour décorations ...	40.00
Souscriptions de la semaine dernière ...	158.00
Total ...	$234.00

La soirée de l'A. C. F. C.

Encore une soirée de l'A.C.F.C. qui a remporté un franc succès, dimanche. Le cercle local était presque au complet. Le "Whist de la cour" est pour le coup devenu un jeu favori.

Les gagnants ont été Mlle Larose et M. M. J. MacCloskey. Le prix des dames, — jolis mouchoirs brodés, — avait été donné par Mme F. J. A. Demers; le prix des messieurs, — un joli cendrier en corail, — avait été donné par M. C. Létourneau.

Les prix de consolation ont été gagnés par Mme J. de la Gorgendière et M. l'abbé Jean Cordeau.

Les gâteaux avaient été offerts par Mmes Demers, MacCloskey et Jaspar.

M. Charles Renaud, secrétaire du cercle, était au programme pour la causerie. M. Charles Renaud parla de fierté nationale. Nos motifs d'être fiers sont nombreux. Nous nous déchirons mutuellement 365 jours par année, pourquoi, ce soir, ne pas nous vanter? Comme race nous avons des qualités natives: l'esprit, la gaieté, la droiture, la logique, du bon sens, du courage, de la bravoure. Et la parole revient tout naturellement: "O mon petit peuple, je rougis quelquefois quand je te considère, mais je suis fier quand je te compare".

Nos motifs d'être fiers. Nous avons notre belle et grande histoire dont chaque feuillet est trop lourd de gloires, d'épopées et de gestes fiers. Nous sommes les descendants de ceux qui fondèrent la patrie canadienne avec le meilleur de leur âme et le plus pur de leur sang. Devons-nous avoir honte de notre race? Sommes-nous une race inférieure? Ne sommes-nous pas chez nous au Canada, que nous avons découvert, civilisé et sauvé de l'invasion américaine à double reprise?

Fierté ne signifie pas provocation, la provocation n'a jamais abouti à aucun résultat pratique. L'orateur dit un mot de la conciliation. Si la conciliation consiste à baiser les liens qui nous enchaînent, la main qui nous soufflette ou nous étrangle, si elle consiste à céder toujours devant la meute aboyante, il avoue être un extrémiste et est fier d'être de l'école de ceux qui se tiennent debout. La conciliation est la roue d'engrenage; on y met le doigt: la main, le corps et la tête y passent. Il y a trente ans que nous concilions et on ne nous reconnaît plus de droits et la génération de demain [illegible] français. Pour être respecté de nos compatriotes d'autres langues, il faut nous tenir debout. Nous le devons à ceux qui nous ont précédés, à nous-mêmes, à notre fierté.

Cette causerie de notre secrétaire a été très appréciée de l'assistance.

— S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, actuellement en route pour revenir de l'Est, est attendu ici dans les derniers jours de cette semaine.

— Le concert de Mlle Yvonne Gagnon, qui devait avoir lieu vendredi prochain, est renvoyé au 23, à cause de l'indisposition de quelques-uns des artistes qui doivent y prendre part.

— De passage à Prince-Albert: M. Raymond Denis, de Vonda; M. le Dr Martial Lavoie, de Prud'homme; M. L.-A. Delorme, de Duck Lake.

— M. l'abbé S. Caron, chancelier du diocèse, qui a subi une sérieuse opération à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon, il y a un mois, quitte l'hôpital ces jours-ci. Il passera quelque temps en repos à Duck Lake, avant de venir reprendre ses *fonctions à Prince-Albert.*

— M. l'abbé J.-H. Brodeur, procureur de l'évêché, *membre du comité* d'organisation de la Convention, est allé lundi à Marcelin, où il a donné une conférence à une soirée de l'A. C. F. C.

— Mlle Annette Houle, de Saint-Isidore de Bellevue est en visite chez sa soeur Mme Pfeiffer.

L'automobilisme dans le monde

La France ne comptait, en 1921, que *236,000 automobiles contre* 463,000 au Canada, 497,000 à la Grande-Bretagne et 10,465,000 aux Etats-Unis, *ce qui représente pour ce seul* dernier pays, sur un total de 12,598,000 voitures ou camions en circulation, *83 p. 100* du total. Après ces quatre pays cités plus haut qui comptent plus de de 100,000 véhicules, *viennent* l'Allemagne, l'Argentine et l'Italie avec, respectivement, 91,000, 75,000 et 53,000. Si l'on établit la statistique proportionnellement au nombre d'habitants, les Etats-Unis arrivent toujours en tête avec une automobile pour 10 habitants, suivis par le Canada (1 pour 18), la Nlle Zélande (29), la Grande-Bretagne (91), l'Argentine (110), le Danemark (131), la France (176).

LE SOLEIL

Sa composition.—Son oeuvre dans la nature.—Un nouveau moyen d'augmenter les rendements des champs et des jardins: l'acide carbonique.—Problème de la houille et du pétrole dans la société moderne. — Où chercher l'énergie thermique et motrice nécessaire?

Qu'est-ce que le soleil? C'est un astre qui nous éclaire et nous chauffe et autour duquel la terre tourne en 365 jours ¼.

Tout le monde sait ça!

Tout le monde sait aussi, à peu près, de quoi la terre est faite, quelle est sa composition, enfin. On sait également que la terre, dans l'espace, n'envoie ni chaleur ni lumière venant d'elle.

Il n'en est pas de même du soleil.

Quelle est la composition du soleil?

Longtemps on a cru que le soleil était comme un feu très brûlant, lequel, comme tous les feux, s'éteignait peu à peu. Certains disaient bien que des nébuleuses étaient attirées par lui et venaient redonner de l'activité au brasier. D'autres pensaient aussi qu'une partie de la chaleur dégagée provenait de réactions chimiques, d'une puissance inouïe, qui se renouvelaient sans cesse entre les corps incandescents qui forment la masse solaire. *Malgré tout cela, on n'en croyait pas* moins que le soleil finirait un jour par s'éteindre. On avait cherché à savoir dans combien de temps. On avait parlé de cent millions d'années.

Maintenant on admet que tout à fait au début, (avant que la terre existe) la nébuleuse qui est devenue le soleil était faite d'hydrogène pur, le corps le plus léger, le plus subtil que l'on connaisse.

Or le soleil maintenant est une masse épaisse quasi-solide. Pour qu'il devienne ainsi, il a fallu que les atomes d'hydrogène pur de la nébuleuse se condensent, rentrent en quelque sorte les uns dans les autres, se soudent en des combinaisons diverses pour donner les métaux qui s'y trouvent à l'état de fusion. L'analyse du spectre solaire nous révèle en effet l'existence dans le soleil *de métaux en fusion* et nous les montre être de même nature que ceux que l'on trouve refroidis sur la terre.

L'oeuvre du soleil dans la nature; ce qu'il a fait pour nous.

L'oeuvre du soleil est merveilleuse et mérite d'être étudiée.

C'est le soleil qui a formé pour nous tous les combustibles que nous utilisons, soit qu'ils aient été formés dans la suite des siècles, comme la houille et le pétrole, soit qu'ils se forment tous les jours, comme le bois.

C'est l'énergie solaire qui fait tout cela.

Il est curieux de savoir comment cela se fait.

Chez les plantes, qu'on appelle aussi les végétaux, la chlorophylle, c'est-à-dire la matière verte des feuilles, a un grand travail à faire: décomposer l'acide carbonique de l'air, en isoler le carbone et le rendre assimilable pour les tissus de la plante.

Voilà une réaction chimique que les hommes n'ont pas pu parvenir à réaliser.

L'air qui entoure la terre, dans ses 38 à 50 milles d'épaisseur environ, doit contenir à peu près 850,000 tonnes de carbone.

Cette réserve serait vite épuisée si les émanations volcaniques et la combustion des combustibles ne l'entretenaient sans cesse.

L'air donne son carbone aux plantes: celles-ci, en brûlant, le lui rendent.

De même le soleil prête sa chaleur pour la formation du bois; aussi quand le bois en brûlant rend des calories (de la chaleur) il ne fait que restituer ce qu'il a reçu du soleil: la chaleur qui a servi à le former.

Si on considère le peu de surface plantée sur l'ensemble de la terre, on trouve que la chlorophylle n'utilise, pour former les tissus végétaux, que la trois millionième partie de la puissance que nous envoie le soleil.

Il est vrai que cette infime partie représente déjà de quoi entraîner à toute allure bien des trains et faire tourner bien des moulins!

Un nouveau moyen d'augmenter les rendements des champs et des jardins: l'acide carbonique

M. Raszach, en étudiant l'action de la chlorophylle, a remarqué que celle-ci travaille davantage et fabrique plus de carbone quand il y a plus d'acide carbonique dans les gaz avec lesquels elle est mise en contact.

Alors si on fournissait à l'atmosphère dans laquelle vivent les plantes un supplément d'acide carbonique, leur végétation en serait augmentée? Oui, répond **M. Raszach.** Il a fait **des essais de culture dans** des terrains où on a **fait parvenir** des gaz **provenant des hauts fourneaux, riches en acide carboniques** mais débarrassés de tout ce **qu'ils** entraînent de gaz toxiques ou irritants. **Chaque** fois le rendement des plantes potagères a été **doublé** et même quadruplé.

Or, les hauts fourneaux d'une usine métallurgique capable de produire mille tonnes de fonte par jour, pourraient fournir assez de gaz carbonique pour produire chaque jour quatre mille tonnes de pommes de terre!

Quels rendements magnifiques on pourrait obtenir dans les campagnes qui sont autour des grandes usines, dans les régions industrielles!

Problème de la houille et du pétrole dans les sociétés modernes

L'énergie solaire avait donc amassé pour nous, à travers les siècles, ces riches réserves de charbon et de pétrole.

Mais les mines de charbon et les gisements de pétrole ne sont pas éternels. Déjà les techniciens prévoient le nombre de siècles, parfois d'années, au bout desquels l'extraction sera réduite à rien. Certes, nous pouvons encore dormir tranquilles, et nos enfants aussi. Mais nous risquons déjà de souffrir — et nos enfants encore bien davantage —de luttes commerciale violentes, les nations étant désireuses de s'accaparer des mines de houille et des nappes de pétrole partout où il s'en trouve à saisir.

En France, on a grandement reproché au gouvernement d'avoir cédé à l'Angleterre toutes les nappes de pétrole qu'elle convoitait. Et à la Conférence de Gènes, qui n'est pas encore si loin, nous avons pu voir l'acharnement de certaines nations sur ces questions de houille et de pétrole.

Que sera-ce dans quelques années!!!

L'horizon politique à ce point de vue est très noir.

Or le monde moderne ne peut se passer de l'énergie thermique (qui produit de la chaleur) et motrice (qui produit le mouvement) que nous ont fournies jusqu'à présent la houille et le pétrole.

Des combats terribles vont-ils donc se livrer autour des dernières mines de houille, des derniers gisements de pétrole?

Qu'est-ce qui nous tirera de ce cauchemar?

C'est la science.

Des laboratoires de recherches physiques sortira le moyen de se passer de houille et de pétrole.

D'où viendra donc l'énergie thermique et motrice sans laquelle le monde moderne ne saurait subsister?

Ce que le soleil peut faire encore pour nous

On a dès maintenant deux sources en vue pour obtenir de l'énergie thermique et motrice: 1. la libération de l'énergie atomique, de cette force incalculable qui retient les atomes rivés les uns aux autres pour en former la matière sous ses divers aspects. 2. l'utilisation de plus en plus complète de l'énergie que nous envoie généreusement le soleil sous forme de chaleur, de lumière, d'électricité, de radiations diverses, pour la plupart encore inconnues.

Chaque année l'humanité consomme, pour satisfaire à ses besoins divers en calories, environ 1,200 millions de tonnes de combustibles fossiles solides, soit charbons, tourbes et lignites, et 18 millions de tonnes de combustibles fossiles liquides, pétroles de diverses natures. Il faut y ajouter une quantité difficilement appréciable de combustibles végétaux. Le total se chiffre en trillions.

Or que nous envoie le soleil? D'après les calculs de Violle, la terre reçoit en trois minutes la quantité de calories dont elle a besoin pour toute une année! Au total le soleil, lui, envoie 220 trillions de kilowatts, Et on conçoit que la terre ne reçoive qu'une infime partie de l'énergie rayonnée dans tout l'espace par l'astre du jour. Pour écrire le nombre qui la représente il faut faire usage de trente zéros!

Ces chiffres vertigineux sont pour nous du domaine du rêve et ils serviront sûrement de base aux calculs pratiques de nos proches descendants.

Si l'on admet les récents travaux d'Einstein qui, sur ce point, rencontrent la quasi-unanimité du monde savant, l'énergie solaire est à peu près inépuisable. Einstein affirme que la masse d'un corps est proportionnelle à son énergie et que toute la variation de l'une est suivie d'une variation de l'autre. Les atomes d'hydrogène du soleil primitif, en se condensant, exercent de la masse; du même coup ils libèrent de l'énergie et en quantité telle que le rayonnement solaire est assuré pour plusieurs milliards d'années.

Donc nous voilà rassurés pour nos descendants, même éloignés, si nous apprenons à utiliser une part, même très petite, de l'énergie solaire perdue.

Le soleil est donc la source de notre vie. Son action bienfaisante avait accumulé pour nous pendant des siècles, sous forme de combustibles, ces trésors: la houille et le pétrole. Nous avons trouvé moyen de les dépenser, trop souvent sans compter. Il est prêt, généreux astre-roi, prêt à satisfaire directement à tous nos besoins: les réalisateurs ont du beau travail en perspective.

GALLIENNE.

IL LEUR MANQUAIT LE SACREMENT

M. en Mme F... qui, sans doute, appartiennent à l'une des innombrables sectes protestantes des Etats-Unis se sont mariés à Colombus (Etats-Unis), il y a quelques années. Ils s'aimaient et se trouvaient tellement heureux qu'une inquiétude leur vint: que ce bonheur ne durât pas toujours. Si l'un deux allait se fatiguer de cette union, que deviendrait l'autre? Son désespoir serait trop grand. Il fallait trouver un remède à cela.

Ils le trouvèrent...

L'année suivante, M. et Mme F... se remarièrent au Canada; l'année après, à Sydney; douze mois plus tard, à La Vera Cruz.

Soit, au total, quatre unions consécutives. S'en tiendront-ils là?

Mais, d'ores et déjà, leur inquiétude est presque dissipée, car ils estiment avec raison qu'un divorce est désormais presque impossible, la durée et le coût des quatre procédures qu'il faudrait engager pour l'obtenir étant beaucoup trop grands...

C'est un peu ridicule, quoique touchant.

La religion catholique possède un procédé beaucoup plus efficace et beaucoup plus digne pour assurer la solidité du lien conjugal: c'est le sacrement, le septième de la liste, et la doctrine de l'indissolubilité du mariage.

Washington — Des violentes secousses sismiques ont été enregistrées samedi aux Etats-Unis.

Le retour des Congrégations

Quelques jours après le projet de loi qui propose la restitution du Séminaire de St. Sulpice à l'archevêque de Paris, le gouvernement vient de déposer, sur le bureau de la Chambre, un nouveau document dont les anticléricaux sont fort en colère.

M. Poincaré demande au Parlement d'autoriser cinq Congrégation missionnaires: les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie, la Société des missions africaines, les Franciscains, les Missionnaires du Levant (branche des Capucins) et l'Institut missionnaire des Frères des Ecoles chrétiennes.

La presse radicale-socialiste affirme, avec fureur et dépit, que cette initiative ouvre une brèche dans la loi sur les Associations.

En droit, c'est inexact; en fait, c'est une application nouvelle de la fameuse loi forgée par Waldeck-Rousseau.

Cette loi, votée en 1901, conférait au Parlement le droit d'autoriser les Congrégations religieuses. Un an plus tard, Combes, ayant pris le pouvoir, usait de cette loi pour faire rejeter en bloc et sans examen, par la Chambre, toutes les autorisations demandées et donc, en fait, pour condamner à mort toutes les Congrégations non autorisées. Cette interprétation abusive et sectaire devait orienter désormais toute la politique du régime.

Et c'est précisément cette politique, nettement répudiée par les élections générales qui suivirent la guerre, en 1919, dont le gouvernement condamne à son tour le principe et commence à réparer les effets.

De la loi, promulguée dans un esprit de défiance et d'hostilité contre les Congrégations religieuses, il se sert, très légalement, pour rétablir les Congrégations religieuses dont la France a besoin.

Les anticléricaux commettent une erreur en accusant M. Poincaré de violer la loi de 1901. Mais ils constatent une vérité, en assurant que le projet gouvernemental est un désaveu de la méthode et de la mentalité des politiciens d'avant-guerre.

On peut enregistrer leur colère impuissante, comme un témoignage en faveur de la vitalité de l'esprit nouveau.

François Veuillot.

Les taches du soleil

L'astronome sir Oliver Lodge déclare avoir constaté l'apparition de taches très étendues au centre du soleil. Ces taches, qui semblent en voie de grandir, donnent lieu à des décharges électriques susceptibles de provoquer de très fortes perturbations magnétiques. D'où perturbations également dans le régime météorologique terrestre et ces tempêtes formidables qui ont agité l'Atlantique.

D'après d'autres savants les éruptions volcaniques et la recrudescence des tremblements de terre n'auraient pas d'autre origine qu'une recrudescence insolite de ces taches solaires.

Les grenouilles de Pasteur

Il advint à Pasteur une plaisante aventure. Invité par l'empereur Napoléon III, à Compiègne, il n'en oublia pas dans ses promenades ses préoccupations scientifiques et rapporta dans un sac quelques-unes de ces bestioles. Quittant le palais le lendemain, il oublia le sac tout humide qu'il avait placé sous son lit. Dans leur hâte à préparer la chambre pour un hôte nouveau, les domestiques ne le virent pas, et la belle dame qui l'occupa fut fort effrayée la nuit suivante, appela au secours et ne fut rassurée que quand les batraciens eurent repris, par la fenêtre, le chemin des étangs.

"L'Amitié Française d'Amérique"

Tel est le titre de la conférence prononcée à Lowell, Mass., le 17 septembre 1922, par M. l'abbé Lionel Groulx au congrès de la Fédération Catholique des sociétés franco-américaines.

Ce discours-conférence de l'abbé Groulx, bien documenté et d'une tenue littéraire irréprochable, a été imprimé en une plaquette d'une trentaine de pages et tiré à des milliers d'exemplaires.

Il faut lire et faire lire en entier cette causerie qu'anime d'un bout à l'autre un souffle de patriotisme ardent et éclairé, un souffle d'idéal et de foi dans les glorieuses destinées de notre race qui grandit et persiste dans ses traditions.

En vente au Secrétariat de l'A.C.F.C., Prince-Albert, 12 sous franco.

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, $5 et $5.50.

Génisses de boucherie de choix, $6.00.

Vaches de boucherie, $3.50 et $4.

Porcs de choix, $9.00 et $9.90.

Brebis de boucheries, $9.50 à $10.50.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 113 5-8; No. 2, 111 7-8; No. 3, 109 3-8; No. 4, 104 3-8; No. 5, 97 7-8; No. 6, 90 7-8; fourrage, 81 3-8; voie 113 7-8.

Avoine — No. 2 C. W., 48 1-2; No. 3 C. W. et fourrage 1 extra, 44; fourrage No. 1, 42 1-4; fourrage No. 2, 41 1-2; rejetée, 38 3-4; voie, 48 3-4.

Orge — No. 3 C. W., 56 3-8; No. 4 C. W., 52; rejetée et fourrage, 46 3-4; voie, 56 1-2.

Lin — No. 1 N. W. C., 2.31 5-8; No. 2 C. W., 2.28 5-8; No. 3 C. W. et rejeté, 2.08 5-8; voie, 2.31 5-8.

Seigle — No. 2 C. W. 83 1-2.